

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉBATS PARLEMENTAIRES ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958
6^e Législature

DEUXIÈME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1978-1979

COMPTE RENDU INTEGRAL — 1^{re} SEANCE

1^{re} Séance du Mercredi 14 Mars 1979.

SOMMAIRE

PRÉSIDENTE DE M. JACQUES CHABAN-DELMAS

1. — Convocation du Parlement en session extraordinaire (p. 1543).
2. — Ouverture de la deuxième session extraordinaire de 1978-1979 (p. 1544).
3. — Dépôt de deux propositions de résolution (p. 1544).
4. — Prise d'acte du dépôt de deux motions de censure (p. 1544).
Suspension et reprise de la séance (p. 1545).
5. — Fixation de l'ordre du jour de la deuxième session extraordinaire (p. 1545).
6. — Dépôt et renvoi en commission de projets de loi (p. 1545).
7. — Discussion générale commune de deux motions de censure (p. 1545).
MM. Marchais,
Mitterrand,
Chinaud,
Barre, Premier ministre ; Mitterrand.
Renvoi de la suite de la discussion à la prochaine séance.
8. — Ordre du jour (p. 1558).

PRÉSIDENTE DE M. JACQUES CHABAN-DELMAS

La séance est ouverte à quinze heures.
M. le président. La séance est ouverte.

— 1 —

CONVOCATION DU PARLEMENT EN SESSION EXTRAORDINAIRE

M. le président. J'ai reçu de M. le Premier ministre la lettre suivante :

« Paris le 12 mars 1979.

« Monsieur le président,

« J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'en application des articles 29 et 30 de la Constitution, le Parlement sera réuni en session extraordinaire le mercredi 14 mars 1979.

« Je vous communique, pour information de l'Assemblée nationale, la copie du décret du Président de la République qui ouvre cette session et qui sera publié au *Journal officiel*.

« Je vous prie d'agréer, monsieur le président, l'assurance de ma haute considération. »

Je donne maintenant lecture du décret annexé à cette lettre :

« Le Président de la République,

« Sur le rapport du Premier ministre,

« Vu les articles 29 et 30 de la Constitution ;

« Vu la lettre du président de l'Assemblée nationale en date du 8 mars 1979,

« Décrète :

« Art. 1^{er}. — Le Parlement est convoqué en session extraordinaire pour le 14 mars 1979, à quinze heures.

« Art. 2. — L'ordre du jour de cette session extraordinaire comprendra la discussion de propositions de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur la situation de l'emploi et d'une commission d'enquête sur les conditions de l'information publique.

« Art. 3. — Le Premier ministre est chargé de l'exécution du présent décret.

« Art. 4. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République française.

« Fait à Paris, le 12 mars 1978.

« Signé : VALÉRY GISCARD D'ESTAING.

« Par le Président de la République :

« Le Premier ministre,

« Signé : RAYMOND BARRE. »

La liste des 315 députés ayant formulé une demande de convocation du Parlement en session extraordinaire, transmise à M. le Président de la République, sera publiée en annexe au compte rendu de la présente séance et affichée.

— 2 —

OUVERTURE DE LA DEUXIEME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1978-1979

M. le président. En application des articles 29 et 30 de la Constitution, je déclare ouverte la deuxième session extraordinaire de 1978-1979.

— 3 —

DEPOT DE DEUX PROPOSITIONS DE RESOLUTION

M. le président. J'ai reçu de M. Claude Labbé et plusieurs de ses collègues :

1^{re} Une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur la situation de l'emploi et le chômage ;

2^{de} Une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conditions de l'information publique.

Ces propositions de résolution, qui font l'objet de la présente session, sont imprimées sous les numéros 900 et 901, distribués et renvoyés à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.

— 4 —

PRISE D'ACTE DU DEPOT DE DEUX MOTIONS DE CENSURE

M. le président. J'ai reçu simultanément (*Rires sur de nombreux bancs*) à l'ouverture de la séance — on avait dépêché un fin barreur et un footballeur pour qu'ils aient une meilleure chance (*Sourires*) — deux motions de censure déposées en application de l'alinéa 2 de l'article 49 de la Constitution.

Je vais donner lecture de ces deux documents.

En l'absence de dispositions réglementaires sur la simultanéité des dépôts, j'ai tiré au sort, en présence des intéressés, l'ordre de lecture des deux motions de censure.

La première, déposée par M. Marchais et quatre-vingt-cinq de ses collègues (*Exclamations sur les bancs de l'union pour la démocratie française*), est ainsi rédigée :

« La politique de redéploiement et d'austérité conduite par le Gouvernement Giscard-Barre et sa majorité RPR-UDF approfondit la crise de la société française.

« La crise, même si elle ne se limite pas à notre pays, est avant tout nationale. Son origine se trouve dans l'accaparement par la grande bourgeoisie capitaliste des ressources de notre pays et du travail de son peuple.

« La France connaît un chômage dramatique comme jamais dans le passé. La croissance économique est quasi stoppée. L'application des directives européennes entraîne la destruction d'immenses capacités de production. C'est le cas de la sidérurgie dont le plan Davignon a défini à Bruxelles le démantèlement, de la construction navale, du textile, de la machine-outil. Des régions entières sont sacrifiées à une politique qui favorise les exportations de capitaux et les profits des groupes dominants. C'est un coup sans précédent porté à la maîtrise nationale de l'économie.

« Cette politique de gâchis humain et matériel est incapable de sortir la France de la crise. Ses résultats sont l'aggravation des difficultés pour les travailleurs et leurs familles, et souvent la misère, le désespoir et des conditions de vie indignes de notre temps. Ce sont l'accentuation des inégalités sociales, une fiscalité directe locale insoutenable, des attaques contre la sécurité sociale. L'augmentation des profits nourrit la spéculation et entretient le luxe des privilégiés de la fortune.

« Mettant directement en cause l'indépendance de notre pays, le pouvoir tend à intégrer la France dans un bloc européen et atlantique. Il accepte l'hégémonie économique et politique de l'Allemagne de l'Ouest sur l'Europe occidentale sous la haute tutelle des Etats-Unis. Sur le plan de la défense, la France se voit réintégrée dans le bloc militaire de l'OTAN.

« L'élargissement du Marché commun constituerait un nouveau pas dans cette orientation profondément négative. Il aggraverait encore l'austérité, le chômage, et se traduirait par une concurrence insoutenable pour l'agriculture française.

« Les députés signataires condamnent cette politique de chômage, de régression sociale, de déclin et de vassalisation de la France.

« Ils exigent l'arrêt immédiat de tout licenciement, l'arrêt du démantèlement de la sidérurgie, le maintien en activité et le développement du potentiel industriel, attribut essentiel de l'indépendance nationale.

« C'est pourquoi ils proposent à l'Assemblée nationale de censurer le Gouvernement, conformément à l'article 49, alinéa 2, de la Constitution (1). »

La seconde motion de censure, déposée par M. Mitterrand et soixante-trois de ses collègues (*Mouvements sur les bancs de l'union pour la démocratie française*), est ainsi conçue :

« Notre pays se débat actuellement dans une situation morale, économique et sociale grave qui peut, à tout moment, devenir tragique.

« La politique du Gouvernement Giscard-Barre aggrave cette situation en choisissant délibérément d'accepter pour la France toutes les conséquences de la restructuration du capitalisme multinational. Notre pays connaît un chômage dramatique, comme jamais dans le passé. La croissance économique est quasi stoppée. L'inflation persiste. Les licenciements et les faillites se multiplient. La sidérurgie est en voie de démantèlement. Des régions entières sont sinistrées.

« Il est temps de changer de politique et d'ouvrir un autre avenir à la France.

« Pour ces raisons, les députés signataires proposent à l'Assemblée nationale de censurer le Gouvernement, conformément à l'article 49, alinéa 2, de la Constitution (2). »

(1) La motion de censure porte les signatures de MM. Marchais, Ballanger, Lajoinie, Andrieux, Ansart, Balmigère, Mme Barbera, M. Bardol, Barthe, Boequet, Bordu, Boulay, Bourgois, Brunhes, Bustin, Canacos, Chaminade, Mme Chavatte, Mme Chonavel, M. Combrisson, Mme Constans, M. Couillet, Depietri, Bernard Deschamps, Duecloné, Duroméa, Dutard, Fiterman, Mme Fost, Mme Frayssé-Cazalis, M. Frelaut, Garcin, Gauthier, Girardot, Mme Goeuriot, M. Goldberg, Gosnat, Gouhier, Mme Goutmann, M. Gremetz, Hage, Hermier, Mme Horvath, M. Houël, Jans, Jean Jarosz, Jourdan, Jouve, Juquin Kalinsky, Paul Laurent, Lazzarino, Mme Leblanc, M. Legrand, Léger, Leizour, Leroy, Le Meur, Maillet, Maisonnal, Marin, Maton, Gilbert Millet, Montdargent, Mme Gisèle Morcau, M. Nilès, Odru, Poreu, Porelli, Mme Porte, Mme Privat, M. Ralite, Renard, Rieubon, Rigout, Roger, Ruffe, Soury, Tassy, Tourné, Vial-Massat, Villa, Visse, Robert Vizet, Wargnies, Zarka.

(2) La motion de censure porte les signatures de MM. Mitterrand, Defferre, Mauroy, Crépeau, Chevènement, Michel Rocard, Brugnon, Chandernagor, Gau, Pierre Joxe, Labarrère, Maurice Faure, Savary, Pierre Lagorce, Mme Avice, M. Laurissergues, Forci, Abadie, Mermaz, Mexandeau, Henu, Auroux, Bèche, Roland Beix, Jan-Pierre Cot, Darras, Besson, Darinot, Fillioud, Daniel Benoist, Collard, Denvers, Pistre, Henri Deschamps, Fablus, Prouvest, Forgues, Vidal, Camboivie, Poperen, Boucheron, Aumont, Chénard, Alain, Claude Wilquin, Pignion, Bayou, An'rieu, Delchède, Deléris, Vacant, Pierret, Gaillard, Taddel, Alain Richard, Dubedoul, Raymond Lemoine, François Massot, Claude Michel, Le Pensec, Evin, Huzzar, Nucci.

Les motions de censure vont être notifiées au Gouvernement et affichées.

Conformément au premier alinéa de l'article 153 du règlement, l'Assemblée prend acte de ces dépôts.

En application du premier alinéa de l'article 154 du règlement, la date et l'organisation de la discussion de ces motions de censure seront fixées par la conférence des présidents qui va se réunir immédiatement.

Suspension et reprise de la séance.

M. le président. Je suspends la séance, qui sera reprise à l'issue de la conférence des présidents, afin que l'Assemblée soit informée de la suite du déroulement des débats.

(La séance, suspendue à quinze heures vingt, est reprise à seize heures cinquante.)

M. le président. La séance est reprise.

— 5 —

FIXATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA DEUXIEME SESSION EXTRAORDINAIRE

M. le président. La conférence des présidents a établi comme suit l'ordre des travaux de la session extraordinaire :

Cet après-midi et ce soir :

Discussion générale commune des motions de censure et explications de votes.

Demain jeudi, matin, après-midi et soir et vendredi matin :

Discussion des conclusions du rapport de la commission des lois sur la proposition de résolution de M. Labbé tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conditions de l'information publique ;

Discussion des conclusions du rapport de la commission des lois sur la proposition de résolution de M. Labbé tendant à la création d'une commission d'enquête sur la situation de l'emploi et le chômage.

Vendredi après-midi :

Votes successifs sur les deux motions de censure.

Je rappelle que la conférence des présidents a décidé, en application de l'article 154, alinéa 2, du règlement, que ces deux motions de censure seront discutées en commun et donneront lieu à des explications de vote communes. Elles seront mises aux voix successivement vendredi après-midi.

— 6 —

DEPOT ET RENVOI EN COMMISSION DE PROJETS DE LOI

M. le président. En application de l'article 83, alinéa 2, du règlement, le Gouvernement m'a demandé, pendant l'inter-session, le renvoi à l'examen des commissions permanentes compétentes de deux projets de loi.

Sous réserve de l'application éventuelle de l'article 31 du règlement, ont été renvoyés :

A la commission des affaires étrangères, le projet de loi autorisant la ratification de l'avenant à la convention entre la République française et les Etats-Unis d'Amérique en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune du 28 juillet 1967, modifiée par l'avenant du 14 octobre 1970, ensemble un échange de lettres, signé à Washington le 24 novembre 1978 (n° 894) ;

A la commission de la production et des échanges, le projet de loi relatif aux matières nucléaires (n° 897).

Ces projets ont été imprimés et distribués.

— 7 —

DISCUSSION GENERALE COMMUNE DE DEUX MOTIONS DE CENSURE

M. le président. L'ordre du jour appelle la discussion générale commune des deux motions de censure.

La parole est à M. Marchais, premier orateur inscrit.

M. Georges Marchais. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mesdames, messieurs, le 11 octobre 1978, le groupe communiste opposait la question préalable afin que notre Assemblée puisse débattre du problème de l'emploi. Lors de l'exposé que j'avais fait pour présenter cette question, je vous déclarais, monsieur le Premier ministre : « Nous, communistes, qui sommes parmi les travailleurs, nous constatons chaque jour davantage qu'il est des villes, des régions, des secteurs où le mécontentement touche à l'exaspération. Il faut que vous vous en persuadiez. Ce n'est pas possible pour un ouvrier lorrain d'accepter sans broncher de voir liquider la sidérurgie et mourir sa région. Ce n'est pas possible, pour un ouvrier de Terrin ou de La Ciotat de voir casser ses chantiers navals. Ce n'est pas possible, pour un jeune, d'envisager sereinement d'être chômeur encore des semaines, encore des mois, peut-être des années. Il y a des limites qu'il n'est au pouvoir de personne de franchir. »

Ces paroles, mesdames, messieurs les députés, vous les aviez entendues. Mais pas vous, monsieur le Premier ministre. Vous aviez préféré vous esquiver, vous dérober par la petite porte (*Exclamations sur les bancs de l'union pour la démocratie française. — Applaudissements sur les bancs des communistes.*) plutôt que d'avoir à écouter l'écho de la colère croissante qui s'exprimait dans le pays.

Depuis cinq mois, votre politique a causé d'autres drames, d'autres souffrances. La montée de la protestation populaire s'est accélérée au même rythme. Et aujourd'hui, l'ampleur des luttes des travailleurs et la part qu'y prennent les communistes, ont permis la convocation de cette session parlementaire extraordinaire que notre groupe avait demandée dès le 18 janvier afin d'analyser et de décider les mesures indispensables pour remédier à la situation déplorable que votre politique fait subir à notre pays.

Il s'agit bien, en effet, d'une politique. Nous ne sommes pas de ceux qui estiment devoir chercher dans vos plus ou moins grandes capacités personnelles, ou dans celles de vos ministres, la cause de nos difficultés. Si votre gouvernement plonge notre pays dans la crise, ce n'est ni dans l'impuissance, ni dans l'incompétence, ni dans l'imprévoyance de ceux qui le composent qu'il faut en chercher les raisons. Vous ne faites certes pas tout ce que vous souhaiteriez : les luttes des travailleurs parviennent souvent, et de plus en plus, à limiter le caractère nocif de votre action. Mais cette action qui aggrave tous les maux dont souffrent notre peuple et notre pays, obéit à un projet réfléchi, à une orientation soigneusement étudiée. C'est sciemment, méthodiquement, systématiquement que vous vous appliquez à mettre en œuvre en France une politique délibérée de régression sociale et de renoncement national. (*Applaudissement sur les bancs des communistes. — Exclamations sur les bancs de l'union pour la démocratie française et sur quelques bancs du rassemblement pour la République.*)

Un député sur les bancs de l'union pour la démocratie française. C'est scandaleux !

M. Georges Marchais. Je ne sous-estime pas la gravité de cette accusation. Je veux donc en montrer les fondements.

C'est votre politique, monsieur le Premier ministre, qui aggrave le chômage.

Il y a aujourd'hui plus de 1 800 000 chômeurs. Leur nombre n'a cessé d'augmenter régulièrement depuis le retour de M. Giscard d'Estaing au ministère des finances en 1969, pour s'accroître depuis son accession à la présidence de la République en 1974. Depuis cette date, les statistiques officielles elles-mêmes révèlent que les demandes d'emploi non satisfaites ont triplé. Le nombre des chômeurs a augmenté d'un tiers depuis que vous êtes Premier ministre et de 25 p. 100 depuis les dernières élections législatives. Or, voilà que l'institut national de la statistique nous laisse prévoir, à politique économique inchangée, un nombre de chômeurs dépassant les deux millions en 1983, quelles que soient les hypothèses que l'on émette sur l'environnement économique international.

L'analyse du passé comme les prévisions des experts concordent donc : c'est bien dans la logique même de votre politique économique que se trouve l'explication de l'aggravation du chômage.

Aucune branche importante n'est épargnée.

Il y a naturellement la sidérurgie avec les 26 000 licenciements envisagés après les 20 000 suppressions d'emploi déjà réalisées depuis décembre 1976.

Il y a aussi la baisse de 30 p. 100 des effectifs décidée dans la construction navale en deux ans.

Il y a également le record de disparitions d'entreprises : plus de 15 000 enregistrées l'année dernière.

Il y a enfin l'aggravation dramatique des inégalités régionales.

Voilà la réalité de votre politique de l'emploi, monsieur le Premier ministre. Elle conduit à vous décerner aujourd'hui la palme de la plus forte croissance du chômage en Europe depuis un an : 20,4 p. 100 contre une moyenne européenne de 2,4 p. 100.

C'est aussi votre politique qui appauvrit les Français.

Vous avez osé faire état voilà quelques jours d'une augmentation de 2 p. 100 du taux du salaire horaire. C'est faux : c'est un truquage de plus. Pour en arriver là, vous continuez en effet d'avoir recours à un indice des prix, qui n'est pas représentatif du pouvoir d'achat et vous ne tenez aucun compte de l'alourdissement du poids des impôts ni du retard croissant des prestations familiales.

Sur un sujet aussi grave, aussi douloureux pour les familles populaires, il faut être sérieux. En réalité, on peut démontrer de manière rigoureuse qu'à l'exception des familles de trois enfants les ressources mensuelles nettes des ouvriers et ouvrières recevant le salaire moyen ont enregistré une baisse généralisée de leur pouvoir d'achat depuis 1973.

Encore faut-il prendre en compte d'autres éléments.

Ainsi, vous avez entrepris une offensive brutale contre la sécurité sociale tendant à réduire l'accès des Français — notamment des plus défavorisés — à la santé.

Vous avez également engagé une attaque d'envergure contre les ressources des collectivités locales. La dernière loi de finances n'a-t-elle pas prévu qu'elles connaîtraient un déficit de dix-sept milliards de francs en 1979 ?

Quant au pouvoir d'achat des exploitants familiaux, il a régressé pour la cinquième année consécutive malgré l'amélioration des récoltes de 1978.

C'est enfin votre politique qui affaiblit la France.

Vous misiez, l'année dernière, sur la politique de relance du chancelier Helmut Schmidt pour réaliser un taux de croissance de 4,5 p. 100. En réalité, ce taux n'aura été, en 1978, que de 3,2 p. 100, bien insuffisant pour répondre aux besoins de la population française, pour assurer le développement et la modernisation de notre appareil productif. La production industrielle, vous le savez, est toujours à peine supérieure à son niveau de juin 1974.

Vous vous flattez des résultats obtenus en matière de commerce extérieur en 1978. Mais comment ne pas voir, au-delà d'un équilibre reposant principalement sur la stagnation économique et sur la baisse du dollar, que la structure de notre commerce avec l'étranger est des plus vulnérables ? Nous restons, en effet, largement débiteurs des principaux pays capitalistes — les Etats-Unis, la République fédérale d'Allemagne et le Japon — tandis que nos progrès sont essentiellement le fait d'avantages obtenus à coups de crédits exceptionnels en direction des pays les plus pauvres. Cette structure exprime de façon caractéristique la position de puissance de seconde zone dans laquelle vous voulez installer notre pays. (*Murmures de désapprobation sur les bancs de l'union pour la démocratie française.*)

Vous tenez aussi comme résultat positif de votre politique ce que vous appelez la « bonne tenue du franc ». Mais, depuis que vous êtes Premier ministre, le franc a perdu 12 p. 100 de sa valeur par rapport au mark, et l'INSEE table sur une nouvelle dévaluation de 9 p. 100 d'ici à 1983.

Quant à l'équilibre des finances publiques, qui tenait lieu de religion à M. Valéry Giscard d'Estaing lorsqu'il était ministre des finances, on sait ce qu'il en est advenu : le déficit budgétaire a atteint près de 30 milliards de francs l'année dernière ; et il faut s'attendre à une impasse au moins aussi importante cette année.

Au total, les déficits budgétaires cumulés depuis que vous êtes en fonctions, monsieur le Premier ministre, approcheront vraisemblablement les 100 milliards de francs.

Naturellement, vous n'êtes pas avare d'arguments pour tenter de justifier cette néfaste politique.

C'est ainsi que vous paraphrasez une formule du chancelier Helmut Schmidt — qui semble décidément être votre maître à penser ! — selon laquelle ce sont les profits qui créent les investissements, lesquels créent à leur tour des emplois. Je vous mets au défi de prouver une telle « loi » économique : elle est totalement fautive dans les conditions du capitalisme en crise aiguë. Un seul exemple ! Selon les comptes de la nation, les profits bruts des entreprises privées ont augmenté en 1978 de 18,9 p. 100 ; c'est le record depuis dix ans. Mais, dans le même temps, les investissements ont stagné et le nombre des chômeurs a augmenté de plus de 200 000 ; c'est aussi un record. Où est donc votre relation profits-investissements-emplois ?

Tout aussi fausement, vous nous reprenez de la facture pétrolière. J'ai déjà eu l'occasion de vous dire en octobre dernier que, si la baisse du dollar avait réduit d'autant le montant

de nos importations, vous n'aviez rien fait pour répercuter cette baisse au stade du détail. Vous vous apprêtez aujourd'hui à récidiver en arguant de la crise iranienne, mais vous vous gardez bien, une fois encore, de mettre en cause le racket des compagnies pétrolières américaines, anglaises et hollandaises du cartel.

Oui, monsieur le Premier ministre, c'est bien votre politique — la politique giscardienne que vous avez à charge de mener à bien. — qui est la cause des souffrances des Français et de l'abaissement de la France. (*Applaudissements sur les bancs des communistes.*)

Sans puissance économique nationale, il est vain de parler d'indépendance nationale. Or, ce qui est en cause aujourd'hui, c'est l'existence même de notre potentiel productif national ; c'est la cohérence, établie au cours de décennies par le travail des Français, entre les activités du pays dans l'agriculture, l'industrie, les services.

Toutes les études et la simple observation quotidienne le montrent : la voie dans laquelle est actuellement engagé le pays est celle du déclin. Votre gouvernement a apporté une contribution éminente à l'élaboration des plans du vicomte belge Etienne Davignon dans la sidérurgie, la construction navale, le textile, la chimie. Tous prévoient des réductions de capacités énormes, le plus souvent de l'ordre de 30 p. 100 à 50 p. 100. Au cœur de l'industrie, dans la fabrication des biens d'équipements, des sous-secteurs ont déjà pratiquement disparu et la liquidation de plusieurs autres est en cours, comme la machine-outil, le roulement à billes, l'horlogerie, l'outillage, etc. On peut redouter sous peu de grandes difficultés, même pour des secteurs comme celui de l'automobile.

Quant aux secteurs de technologie de pointe, votre seule ambition, sous couvert d'une pseudo « francisation », est de prendre une modeste place dans la stratégie des grands ensembles multinationaux à domination américaine.

Mais c'est sans doute dans la sidérurgie qu'apparaissent le mieux les effets désastreux de votre politique. Vous essayez de nous convaincre — et vous n'êtes pas le seul — que nous devrions aujourd'hui prendre des mesures de régression d'urgence faute d'avoir licencié plus tôt, à l'instar des autres pays européens, dès 1970. Mais c'est odieux et c'est mensonger ! La première convention entre l'Etat et la sidérurgie, signée le 19 juillet 1966, prévoyait déjà la suppression de 15 000 emplois avant 1970. Celle-ci a eu lieu. Et, en octobre 1971, le groupe Wendel-Sidelor annonçait la suppression de 10 000 emplois en Lorraine.

Vous dites qu'il nous faut aujourd'hui investir pour être compétitif. Mais à quoi alors ont servi tous les plans d'investissements mis en œuvre depuis plus de douze ans dans la sidérurgie et les financements publics colossaux dont ils étaient assortis ? Comment en sommes-nous arrivés là, alors qu'entre 1971 et 1975 les maîtres de forges ont investi, à la tonne d'acier, deux fois plus que leurs homologues allemands ? Vous devez, monsieur le Premier ministre, nous rendre des comptes sur les douze milliards de fonds publics qui ont été engloutis dans ces opérations. Cela apparaît d'ailleurs d'autant plus nécessaire que votre ministre de l'économie a déclaré envisager de dépenser de nouveau plus de dix milliards de francs de fonds publics au cours des cinq prochaines années.

C'est une véritable gabegie qui vous disqualifie pour conduire une politique de défense des intérêts nationaux dans ce secteur comme dans tous les autres. En ce qui nous concerne, nous, communistes, nous sommes aux côtés des sidérurgistes et des travailleurs du Nord et de la Lorraine qui luttent, contre vous et le grand patronat, pour résoudre les problèmes posés à la sidérurgie et garantir son avenir. Nous nous prononçons contre tout démantèlement de l'appareil de production, pour une amélioration immédiate des conditions de travail et la réduction de sa durée, pour un rééquilibrage de nos échanges à l'intérieur de la Communauté, pour une véritable relance de la consommation, toutes mesures dont nous avons prouvé qu'elles pouvaient permettre la création de 30 000 emplois dans la sidérurgie.

Naturellement, il est une question que chacun peut se poser. Pourquoi ce gâchis insensé dont votre gouvernement et le grand patronat se rendent coupables ? Pourquoi ce redéploiement auquel nous assistons dans la sidérurgie ? Ses objectifs sont de trois ordres :

Il s'agit d'abord de tout mettre en œuvre pour rentabiliser rapidement d'énormes masses de capitaux accumulés en élargissant l'exploitation au-delà du territoire national, ce qui veut dire : plus d'austérité dans les pays développés et plus de sur-exploitation dans les pays pauvres.

Il s'agit ensuite d'asseoir la toute-puissance des firmes multinationales en leur faisant jouer un rôle déterminant dans la fixation des normes techniques aussi bien que sociales, en

accentuant le développement inégal des pays et des régions et en dévoyant le progrès scientifique et technique pour le seul objectif du profit.

Il s'agit enfin de lever l'obstacle que constitue l'existence de souverainetés nationales pour les multinationales, en établissant les bases de pouvoirs supranationaux asservissant les peuples.

L'expérience le montre : cette politique, votre politique, ne sort pas le pays de la crise : au contraire, elle l'y enfonce.

Cette stratégie passe aujourd'hui par l'intégration atlantique et européenne, donc : l'élargissement du Marché commun constitue la pièce maîtresse.

Vous le niez, mais c'est une évidence : l'Europe que MM. Giscard d'Estaing et Schmidt veulent construire dans ce cadre serait une Europe dominée par l'Allemagne fédérale. Celle-ci dispose en effet d'excédents commerciaux considérables ; elle est le premier exportateur du monde ; ses réserves monétaires et financières sont près de quatre fois supérieures aux nôtres ; ses prêts à long terme à l'étranger ont été multipliés par trois en trois ans ; ses investissements directs à l'extérieur ont doublé en cinq ans. L'Allemagne fédérale a inévitablement de ce fait une position de hanquier de l'Europe au sein du système monétaire européen qui vient d'entrer en vigueur.

En inscrivant la France dans ce système monétaire européen, vous visez l'objectif de lier à n'importe quel prix la France au deutschemark, monnaie forte. Les firmes multinationales en attendent une baisse du prix de nos approvisionnements en provenance de l'étranger et des investissements moins chers à l'extérieur favorisant leur redéploiement.

En deuxième lieu, l'imbrication des liaisons de toute nature entre l'Allemagne et la France va vous conduire à une coordination étroite des politiques conjoncturelle et structurelle, c'est-à-dire à tenter d'imposer à notre peuple le modèle allemand qui vous sert déjà de référence constante.

Enfin, ce carcan du système monétaire européen sera tout naturellement pris comme point d'appui pour relancer votre propagande sur « la crise venue d'ailleurs » et pour tenter d'obtenir sur cette base, en faisant le détour par l'Europe de la droite et de la social-démocratie, le consensus que votre pouvoir n'a jamais pu obtenir du peuple français.

Tout le montre, décidément : l'Europe que vous voulez construire est bien une Europe allemande. La preuve vient d'ailleurs d'en être administrée avec la décision de votre gouvernement de renoncer à exiger la suppression immédiate et totale des montants compensatoires agricoles, comme notre Assemblée lui en avait donné le mandat impératif. (*Exclamations sur les bancs de l'union pour la démocratie française. — Applaudissements sur les bancs des communistes.*)

Comment ne pas voir la relation directe qui existe entre cette politique de démission nationale qui est la vôtre (*Protestations et rires sur les bancs de l'union pour la démocratie française*) et le projet d'élargissement de la Communauté économique européenne ?

Avec cet élargissement, ce serait encore plus de chômage, encore plus d'inflation, encore plus de démantèlements, encore plus d'inégalités entre les hommes, les régions, les branches, les pays. C'est déjà l'Europe des six millions et demi de chômeurs ; ce serait l'Europe des neuf millions de chômeurs. C'est l'Europe de la régression, l'Europe des plans Davignon : ce serait l'Europe mise à l'encan des firmes multinationales.

M. René Feit. Le ridicule ne tue plus !

M. Georges Marchais. C'est l'Europe de l'exode agricole : ce serait l'Europe de la désertification des campagnes.

Avec l'élargissement, ce serait aussi moins de souveraineté nationale. Vous ne faites pas mystère, en effet, de votre volonté de passer le plus tôt possible de la règle de l'unanimité imposée par le général de Gaulle en 1966 à celle de la majorité... (*Exclamations sur les bancs de l'union pour la démocratie française.*)

M. René Feit. Quel Tartuffe !

M. Georges Marchais. Il y a des vérités que vous n'aimez pas entendre, messieurs. (*Nouvelles exclamations sur les mêmes bancs.*)

... à la règle de la majorité, disais-je, qui permettrait d'imposer à un pays des décisions contre son gré. L'élargissement vous donnerait prétexte, au nom de l'efficacité, au renforcement centralisateur et technocratique de la Commission. De l'aveu de nombreux dirigeants conservateurs ou sociaux-démocrates, il créerait des conditions plus favorables aux tentatives de développer un pouvoir supranational à partir de la prochaine assemblée qui sera élue le 10 juin.

Enfin, l'élargissement constitue un facteur d'intégration militaire, une opération allant dans le sens de la politique des blocs. Comme le déclarait récemment un journal ouest-allemand, il s'agit à cette occasion d'« assurer la sécurité du flanc sud de l'OTAN dans l'Europe méridionale ». Faut-il vous rappeler, monsieur le Premier ministre, que l'Allemagne fédérale est le premier fabricant d'armes en Europe et qu'elle dispose de la plus puissante armée conventionnelle ? (*Interruptions sur les bancs de l'union pour la démocratie française. — Applaudissements sur les bancs des communistes.*)

M. Emmanuel Hamel. Et l'URSS ?

M. Georges Marchais. N'avez-vous pas entendu le vice-président de la Commission, M. Vredeling, réclamer à Washington, en septembre dernier, une meilleure coordination entre la politique européenne de sécurité et la politique de défense américaine ? N'avez-vous pas entendu M. Davignon — encore lui ! — demander la mise au point d'une politique industrielle commune de l'armement ?

Ainsi, vous le voyez, monsieur le Premier ministre, il ne faut pas que vous compliez sur les communistes... (*Exclamations et rires sur les bancs de l'union pour la démocratie française. — Applaudissements sur les bancs des communistes.*)

M. Jean Delaneau. Nous ne le voulons pas !

M. Guy Ducoloné. Silence, le « parti de l'étranger » !

M. Henri Ginoux. Et le parti de Moscou !

M. le président. Je vous en prie, mes chers collègues, laissez conclure M. Marchais.

M. Georges Marchais. Il ne faut pas, dis-je, monsieur le Premier ministre, que vous comptiez sur les communistes pour que le présent débat soit limité — comme vous le voulez tous — à une discussion sur la meilleure façon de gérer la crise dans le Nord ou la Lorraine ou sur les techniques les plus sophistiquées pour liquider la sidérurgie. A travers cet exemple dramatique, c'est en réalité l'ensemble de votre politique intérieure et extérieure qui est en cause. Cette politique, avec tous les travailleurs qui en sont victimes, nous la combattons de toutes nos forces. Et — je vous le dis clairement car notre objectif est sans ambiguïté — nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour que notre peuple la rejette, pour que les luttes populaires la mettent en échec. (*Applaudissements sur les bancs des communistes.*)

Pour nous, communistes, le droit au travail est un droit imprescriptible qui doit être effectivement garanti à chacun.

M. Jean Delaneau. Respectez-le !

M. Georges Marchais. Le 13 septembre 1978, nous avons remis à M. le ministre du travail sept propositions pour faire reculer le chômage et avancer vers le plein emploi. Comme vous n'en avez tenu aucun compte — ni lui, ni vous — je veux ici les rappeler brièvement.

M. Albert Brochard. Le programme commun !

M. Georges Marchais. Premièrement, nous proposons de relancer la consommation intérieure en augmentant le pouvoir d'achat des travailleurs et, en premier lieu, des plus défavorisés, en relevant les allocations familiales et en allégeant la fiscalité des petits contribuables.

Deuxièmement, il convient de relancer l'activité en fonction des besoins pressants du pays, avec le souci de développer en France certaines productions qui nous permettraient d'être moins dépendants qu'aujourd'hui des approvisionnements à l'étranger et d'équilibrer ainsi durablement nos échanges extérieurs.

Il faut aussi débloquer la construction d'équipements collectifs et sociaux en donnant les moyens nécessaires aux collectivités locales : la construction de 100 000 HLM supplémentaires entraînerait la création de 100 000 emplois nouveaux dont 50 000 dans le bâtiment.

Troisièmement, il faut améliorer les conditions de travail, et réduire la durée de celui-ci à trente-cinq heures hebdomadaire avec le maintien intégral des salaires. Il faut créer la cinquième équipe pour le travail posté, réduire la durée maximale du travail, diminuer les cadences excessives et améliorer la sécurité dans le travail. Il faut généraliser la cinquième semaine de congés payés, abaisser partout l'âge ouvrant droit à la retraite, à cinquante-cinq ans pour les femmes et les travailleurs exerçant des professions pénibles, et à soixante ans pour les autres salariés.

Quatrièmement, il est possible de créer un nombre élevé d'emplois publics dans différents secteurs, notamment ceux de la santé, de la formation, du sport et de l'animation culturelle.

Il faut aussi doter suffisamment les entreprises nationales et les services publics afin de contribuer à l'embauche des personnels qui font actuellement défaut; titulariser les auxiliaires et les vacataires de la fonction publique; faire obligation aux employeurs d'embaucher à titre définitif les jeunes stagiaires du « paete pour l'emploi » en reconnaissant leur qualification et leur classification.

Cinquièmement, il faut dégager des moyens nouveaux, notamment par la création d'un impôt sur la fortune et d'un impôt sur le capital, selon des modalités que nous avons précisées lors de la dernière discussion de la loi de finances, modalités qui d'ailleurs n'ont rien à voir avec certaines propositions fantaisistes ou certain rapport publié dans la dernière période.

Nous demandons aussi le contrôle rigoureux des fonds publics attribués aux entreprises privées, dont un récent rapport de l'inspection des finances, toujours tenu secret en dépit de notre demande de publication, indiquerait que la plus grande partie serait accaparée par six groupes.

Sixièmement, il faut rééquilibrer, réorienter et développer — je dis bien développer — nos échanges extérieurs, y compris à l'intérieur de la Communauté économique européenne.

Et si certains secteurs réclament des mesures de protection temporaire, il faut les prendre car tous les pays étrangers, les Etats-Unis, le Japon, mais aussi l'Allemagne fédérale, aident largement et protègent de mille façons leur industrie et leur agriculture: les négociations du Tokio Round à Genève sont édifiantes à cet égard.

Septièmement, enfin, il faut étendre dès maintenant les procédures de négociations et la démocratie, notamment les droits des comités d'entreprises en leur donnant la possibilité de suspendre toute décision unilatérale de restructuration ou de licenciement.

M. Jean Valleix. Comme dans les pays de l'Est ?

M. Georges Marchais. Il convient aussi de créer des comités locaux pour l'emploi et la formation professionnelle, composés de représentants des salariés, du patronat, des pouvoirs publics et des élus.

A ce propos, je veux réaffirmer, du haut de cette tribune, avec la plus grande force, l'exigence des travailleurs du Nord et de la Lorraine, car leur exigence est aussi la nôtre: les aciéries de Denain et de Longwy doivent être maintenues en activité! (Vifs applaudissements sur les bancs des communistes.)

Telles sont nos propositions. Elles sont réalistes, étudiées et immédiatement applicables. Nous ne les concevons pas comme un tout, à prendre ou à laisser. Nous sommes prêts à favoriser toute initiative, toute décision, tout pas allant, même partiellement, dans ce sens. Nous ne demandons aucun droit d'auteur: nous sommes ouverts à toute proposition nouvelle prenant en compte la préoccupation qui est la nôtre. Nous n'exigeons pas qu'on se rallie sans discussion à notre opinion: nous sommes favorables à toute concertation, à toute négociation sérieuse susceptible de déboucher vraiment sur des mesures efficaces.

Notre attitude est donc dictée par un seul souci: porter remède concrètement, réellement et le plus rapidement possible à la situation dramatique que connaissent notre peuple et notre pays.

Naturellement, monsieur le Premier ministre, vous êtes loin, bien loin, de faire preuve du même réalisme. Vous multipliez les discours, les interviews, les articles où vous affirmez avec arrogance, avec insolence même, que vous n'infléchirez pas, fût-ce d'un millimètre, votre politique.

Dans tout le pays, vous répétez imperturbablement cette même rengaine, en restant sourd aux protestations et insensible aux malheurs que vous causez. (Applaudissements sur les bancs des communistes.)

Vous semblez même y prendre un malin plaisir, puisant dans la montée du rejet populaire de votre politique des raisons supplémentaires pour étayer la haute opinion que vous vous faites de vous-mêmes. (Protestations sur les bancs de l'Union pour la démocratie française. — Applaudissements sur les bancs des communistes.)

M. Frédéric Dugoujon. C'est scandaleux !

M. Jacques Sourdilte. Au moins excessif !

M. Georges Marchais. Et lorsque les cris sont trop forts, lorsque les luttes des ouvriers, des employés, des paysans et des intellectuels deviennent trop puissantes, trop gênantes à votre goût, c'est par la violence, par le recours aux compagnies d'intervention que vous leur répondez! (Applaudissements sur les bancs des communistes.)

Dans ces conditions, les travailleurs n'ont d'autre moyen, pour défendre leur emploi, leur pouvoir d'achat, leurs droits, leur outil de travail, que de prendre, résolument et dans l'union, le chemin de la lutte. Il faut vraiment être ignorant de tout ce qu'est le monde du travail, dans notre pays, pour penser, comme vous le sous-entendez parfois, monsieur le Premier ministre, que la classe ouvrière s'amuse à pratiquer l'agitation pour l'agitation ou qu'elle fait grève pour le plaisir.

Si les travailleurs luttent, c'est parce que vous ne leur laissez plus que ce seul moyen pour faire entendre leur voix. Et nous, nous proclamons: ils ont raison! En choisissant la lutte, ils choisissent le seul moyen dont ils disposent pour mettre à la raison votre gouvernement antisocial et antinational.

La lutte, oui, c'est le seul moyen pour imposer la satisfaction des revendications vitales des travailleurs. Nous, communistes, nous sommes résolument à leurs côtés pour ce combat-là. (Applaudissements sur les bancs des communistes.)

Malgré votre morgue et votre suffisance (Protestations sur les bancs de l'Union pour la démocratie française. — Applaudissements sur les bancs des communistes), bien des indices montrent — cette session parlementaire en premier lieu — que l'ampleur du mouvement revendicatif vous met d'ores et déjà en difficulté pour mener à bien vos projets: vous êtes conduit à vous adapter et même à de premières concessions.

La voie de la lutte, de celle des sidérurgistes à celle des cheminots, de celle des postiers à celle des travailleurs de la S.F.P. ou des enseignants, de celle des viticulteurs du Midi à celle des éleveurs de l'Est ou de la Bretagne, oui, la lutte, c'est bien la voie de l'efficacité.

Mesdames, messieurs les députés, il faut mettre un terme à cette politique qui devient insupportable pour notre peuple.

C'est pourquoi, au nom du groupe communiste, je vous demande de voter la censure du Gouvernement. Ce faisant, je ne me fais aucune illusion. Je sais, monsieur le Premier ministre, que vous disposez d'une majorité au sein de cette assemblée.

M. Bernard Stasi. Heureusement !

M. Georges Marchais. Cela vous suffit peut-être ! Mais, croyez-moi, vous ne pourrez longtemps ignorer la colère qui monte. La censure — vous pouvez en être certain — viendra du pays lui-même. (Applaudissements prolongés sur les bancs des communistes.)

M. le président. La parole est à M. François Mitterrand.

M. François Mitterrand. Mes chers collègues, s'il n'avait tenu qu'à nous, socialistes, la session extraordinaire du Parlement se serait tenue à la fin du mois de janvier.

Nous l'avions demandée, en effet, pour débattre de l'emploi, donc du chômage, dès le 19 janvier dernier; puis, le 1^{er} février, pour examiner le contrat Etat-SNCF et le problème posé par la suppression des lignes secondaires. Mais nous n'avons pas été écoutés et, finalement, nous avons été les seuls à rédiger la lettre réglementaire.

Pourtant, une session extraordinaire, à cette époque, aurait eu un double avantage. D'abord nous ne nous serions pas exposés à l'observation de M. le Président de la République sur la coïncidence fâcheuse d'une session du Parlement et d'une période électorale. Ensuite, nous aurions discuté avant, et non après, le moment le plus aigu de la crise.

Sachant fort bien que notre groupe ne pouvait pas, par ses seuls moyens, réunir la majorité nécessaire à la tenue d'une session, nous avons saisi — je l'ai dit, écrit — les autres groupes de l'Assemblée. Mais nous n'avons pas reçu de réponse.

Ah, si, celle-ci, de M. Claude Labbé, qui s'abritait sous les principes; elle se terminait par cette objection dont vous appréciez la saveur: « Je ne puis m'associer à votre démarche car nous pensons qu'il est contraire à l'esprit de la V^e République de convoquer le Parlement en session extraordinaire, même quand il s'agit de sujets d'une certaine importance. » (Rires et applaudissements sur les bancs des socialistes.)

Nous avons donc été contraints, par ce gardien particulièrement vigilant de la Constitution, de remettre à plus tard notre démarche. Passons, puisque c'est arrivé, grâce notamment à M. Claude Labbé (rires sur les bancs de l'Union pour la démocratie française), puisque nous pouvons, à l'initiative de son groupe, faire au mois de mars ce qui était contraire à la Constitution en janvier.

Nous avons reçu, en effet, une lettre de M. Jacques Chirac. Elle a été suivie par le dépôt de deux textes dont vous avez pu lire les exposés des motifs : l'un vise la politique de l'emploi, l'autre celle de l'information.

Je suis de ceux qui reconnaissent à M. Chirac le droit de nous en saisir. En ce sens, je ne me sens pas à l'unisson de M. le Président de la République. Mais je n'ai pas l'intention, qui serait saugrenue, d'arbitrer le conflit qui oppose ces deux personnalités éminentes de la majorité.

La réponse du Président de la République invoque « l'esprit de la Constitution ». Débat difficile : la lettre, on peut encore la cerner. L'esprit est moins saisissable. Je voyais M. Giscard d'Estaing dans la situation d'une voyante extra-lucide faisant tourner sa table et interrogeant : « Esprit où es-tu ? » Est-ce l'esprit de la Constitution qui veut l'effacement du Gouvernement derrière l'autorité du véritable exécutif — qui se trouve à l'Élysée ? Est-ce l'esprit de la Constitution qui réduit le Parlement au rôle d'un témoin impuissant, même lorsqu'il s'agit de « sujets d'une certaine importance » ? Est-ce l'esprit de la Constitution qui pousse le Président de la République à contester l'existence des partis dans la République ? La Constitution, si souvent invoquée — Esprit où es-tu ? — accorde pourtant une place éminente aux organisations démocratiques qui, tant qu'elles respectent la loi, ont précisément pour mission d'élever la conscience publique, et de représenter le peuple dans les institutions. A vrai dire, je ne suis pas sûr que telle était la pensée des fondateurs de la V^e République. Il me semble que, sur ce point, M. Giscard d'Estaing a poussé plus loin que ses prédécesseurs le double effacement du Gouvernement et du Parlement et la négation des partis, le déni des textes.

Bref, on pourrait en discuter longtemps — mais ce n'est pas l'objet exact du débat — et s'interroger : quel est précisément le rôle du Président de la République ? A notre sens, ce n'est pas celui que remplit M. Giscard d'Estaing, qui tend à instaurer un régime de présidentialisme, une forme floue dans les textes, mais claire dans les situations. Sans me poser en professeur de droit public, il me semble que ce n'est pas ce que l'esprit — « Esprit es-tu là ? » — nous soufflerait si nous étions encore en 1959 — je n'ai pas dit 1958, car entre 1958 et 1959 l'Esprit avait déjà soufflé ! (Sourires.)

L'étonnante situation ! Nous avons devant nous, deux chevaliers qui ferraillent : le chevalier de la démocratie parlementaire, M. Jacques Chirac, et le chevalier du gaullisme, le Président de la République ! (Rires et applaudissements sur les bancs des socialistes.)

Pourquoi les socialistes ont-ils adhéré à la demande qui leur a été adressée par un groupe de la majorité ? D'abord, c'était la logique : nous avions demandé cette session, on nous l'avait refusée. On nous la propose. Nous l'acceptons sans rancune : après tout, la lutte pour l'emploi et contre le chômage passe avant toute autre considération, et même avant la procédure parlementaire.

En outre, la réunion du Parlement a une signification qu'il ne faut pas mésestimer : il est juste que le Parlement, qui pourrait si souvent se plaindre d'être tenu à l'écart, soit associé aux grandes décisions nationales.

Quant à notre motion de censure, nous sommes encore logiques. De quoi se plaint-on ? La politique économique et sociale du Gouvernement est mauvaise ? On la condamne. Elle est bonne ? On la soutient. Elle peut difficilement être les deux à la fois. Je comprends que certaines raisons tactiques conduisent le plus important parti de la majorité à critiquer sans condamner. Permettez-moi cependant, sans autre commentaire, de juger cette démarche insolite.

A moins, mes chers collègues du rassemblement pour la République, que la force de nos arguments et la qualité de vos réflexions ne vous conduisent, dans les prochaines quarante-huit heures, à approuver la motion de censure ?

Les socialistes, monsieur le Premier ministre, déposent une motion de censure parce qu'ils veulent une autre politique. D'abord pour l'emploi, et Pierre Mauroy s'exprimera à ce sujet. Je me bornerai à rappeler à ceux qui veulent bien m'entendre le tragique tour de France du chômage : Nord, Lorraine ; la sidérurgie ; Lorraine — encore — et Vosges ; le textile ; vallée du Rhône ; la chimie ; Provence, Bretagne ; les chantiers navals ; Corrèze, Haute-Loire, Ardèche ; les tanneries ; Saint-Etienne ; Manufacture ; le Midi méditerranéen ; le chômage s'étend partout. Faut-il continuer ? Ajouterai-je les quelque 16 000 faillites et liquidations judiciaires qui, en moins d'un an, record absolu, ont frappé les travailleurs indépendants : artisans, commerçants, petits entrepreneurs ?

Fera-t-elle le compte des exploitations familiales agricoles, petites et moyennes, disparues au cours de ces dernières années, ou en voie de disparition ?

Un million 356 000 demandeurs d'emplois, selon les statistiques officielles, monsieur le Premier ministre, des secteurs entiers, des régions entières mutilés.

Vous rappelez-vous cette déclaration imprudente de septembre 1978 dans la région lyonnaise ? Il n'y a pas vraiment de chômeurs, disiez-vous, il n'y a que des gens qui refusent les emplois qu'on leur offre.

Je vois que vous faites un signe de dénégation. La presse a rapporté ces propos, il vous est en effet loisible de les démentir et ce démenti sera accepté. Mais comme, jusqu'à présent, ce démenti n'a pas été prononcé, j'ai cité le texte tel qu'il a été publié.

Le résultat ? C'est la détérioration de l'emploi et aussi, pour le patronat, une série d'alibis qui lui permettent de recourir à une main-d'œuvre précaire et payée à bon marché.

En cinq ans, monsieur le Premier ministre, le chiffre d'affaires des sociétés d'intérim a été multiplié par trois. En 1978, un million d'embauches ont été faites sur des contrats à durée déterminée. En 1978, toujours, 50 p. 100 des jeunes titulaires du CAP, qui ont en principe une qualification d'ouvrier professionnel, ont été embauchés comme OS, vacataires, auxiliaires ou temporaires. L'Etat donne-t-il l'exemple ? Au contraire, il contribue délibérément au démantèlement du service public et le nombre des emplois hors statut qu'il offre croît dangereusement. Paradoxe que je vous soumets : les services de l'emploi eux-mêmes sont touchés. Sur 8 200 agents de l'agence nationale pour l'emploi, 2 400 sont des auxiliaires !

Monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, ce sont des pans entiers de l'économie française qui s'écroulent. Est-ce que cela correspond, comme nous le croyons, à une division internationale de la production et du travail, imposée de l'extérieur, et qui réduirait notre pays à jouer le rôle mineur de fournisseur de matières premières, le contraindrait à acquérir des produits finis et donc à payer cher la valeur ajoutée ? C'est là un statut que l'on peut appeler colonial.

Notre indépendance nationale est menacée. Songez que nous avons perdu le secteur de l'ordinateur, celui de l'agro-alimentaire. Faut-il aussi perdre le textile et la sidérurgie ? Quel que soit le problème que l'on aborde, on aperçoit de toutes parts la déchirure grave du tissu industriel français.

Arrêtons-nous, un moment, s'il vous plaît, sur la situation de la sidérurgie qui, en fait, symbolise, l'échec des équipes au pouvoir depuis plus de vingt ans. La sidérurgie, c'est le grand désastre industriel de la V^e République.

Politique coûteuse si l'on songe que, de 1966 à 1977, ce sont 8,2 milliards de francs qui ont été prêtés au capital privé : l'argent public est allé au secours de grandes sociétés privées pour tenter, autant que possible, de sauver la production de l'acier, mais sans contrepartie réelle ni plan sérieux.

Coûteuse, cette politique est aussi incohérente, si j'en juge d'après la dizaine de déclarations que j'ai relevées, émanant de personnalités officielles du régime. Je vous en ferai l'économie pour n'en citer que deux :

En 1966, un Premier ministre déclarait à propos de l'un des multiples plans de sauvetage de la sidérurgie : « c'est un nouveau départ pour les départements de l'Est ». Départ, en effet, mais pas dans le sens où l'entendait l'auteur du propos !

C'est encore un Premier ministre qui affirmait, en 1972 : « L'industrie lorraine est en bonne santé, le plein-emploi est désormais assuré ».

Que de fausses promesses du type : « on ne supprimera pas d'emplois sans créations nouvelles », et l'annonce constante, déprimante, de nouvelles industries qui ne furent jamais créées, ou rarement ! Et encore ne parle-t-on que des régions qui ont attiré l'attention par l'ampleur du dommage. Mais songe-t-on à la disparition de centaines, voire de milliers de petites et moyennes entreprises dans les départements qui ne sont pas en première ligne de l'information ?

L'incohérence, on la retrouve dans les négociations actuelles. Ne vient-on pas d'apprendre que vous aviez décidé une fois pour toute la fermeture de Denain ? Alors, de quoi s'agit-il ? De négocier, ou d'imposer ?

Si vous négociez assuré que vous êtes de maintenir quoiqu'il advienne les décisions déjà prises, à quoi bon le faire, en ajoutant le risque d'engendrer une nouvelle angoisse, une pire désespérance ?

Où alors, vous voulez véritablement négocier et à quoi bon annoncer, à la veille de ce débat parlementaire, que votre décision est irrévocable et que c'en est fini de Denain ?

M. Alain Bonnet. Très bien !

M. François Mitterrand. Comment ne pas comprendre, mes chers collègues, l'anxiété qui se change en angoisse, puis en colère, puis en violence ?

Cette violence, ce ne sont pas les députés socialistes qui l'encourageront. Nous préférons toujours le dialogue.

Mais nous sommes bien obligés de considérer qu'entre la responsabilité de l'Etat, celle du Président de la République, du chef du Gouvernement, du Gouvernement tout entier et des grands trusts de la sidérurgie, l'agression subie par les travailleurs et leurs réactions, on ne peut tenir la balance égale.

La responsabilité du Gouvernement est écrasante. Et si nous demandons le dialogue, monsieur le Premier ministre, c'est pour vous interdire à vous aussi d'accompagner la négociation de mesures arbitraires, unilatérales et qui seraient — mais c'est sans doute votre volonté — irrévocables. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes.*) Nous vous le répétons : nous, socialistes, nous refusons le démantèlement de la sidérurgie, nous refusons les licenciements. La négociation suppose que rien ne soit préalablement tranché, que tout soit soumis au dialogue.

Avant que Pierre Mauroy ne développe nos thèses sur la production de l'acier, j'indique qu'il suffit d'observer l'évolution de l'économie mondiale pour s'apercevoir que depuis deux années, pour le moins, la demande est en hausse.

D'après des documents sérieux, on doit estimer que les 712 millions de tonnes fabriquées en 1978 devraient normalement se traduire par une demande de plus d'un milliard de tonnes en 1990.

Alors, pourquoi tout sacrifier, au moment où, en partant d'une appréciation plus juste des capacités de la France, tout peut être entrepris, au moment où le financement des aciéries à oxygène de Denain et de Longwy et le financement des coulées continues pourraient permettre de redresser cette situation ?

Monsieur Barre, tout comme M. Davignon, vous photographiez une situation à son niveau le plus bas et vous baissez les bras. « C'en est fait, dites-vous, on n'y peut rien ! C'est décidé : nous ne pouvons pas nous substituer éternellement au capital privé. »

L'acier ? Vous prenez en charge sa production quand elle est déficitaire, mais point sa transformation, quand elle est bénéficiaire. Vous laissez le profit aux grands propriétaires du capital et vous faites couvrir par l'ensemble de la nation les risques et les déficits, sans plan, sans emprise et sans élargissement réel du secteur public...

M. Raouï Bayou. Très bien !

M. François Mitterrand. ... sans véritable prise de participation majoritaire par la puissance publique, qui doit pourtant imposer sa loi. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes.*)

Voilà des raisons, parmi d'autres, qui nous ont conduits à déposer une motion de censure.

Les autres ?

La politique de l'information, M. Georges Fillioud en traitera.

Juste un mot : il ne nous paraît pas exactement conforme à l'esprit de la Constitution que M. le Président de la République veuille, là aussi, décider comme il l'a fait, à la place du conseil municipal, à propos des jardins de Paris, mais c'est là un autre sujet... (*Sourires.*) il ne nous paraît pas exactement conforme à l'esprit de la Constitution, disais-je, que tout président de chaîne de télévision ou de poste de radiodiffusion, tout directeur, tout journaliste placé au bon endroit et au bon moment, c'est-à-dire à une heure de grande écoute, provienne nécessairement du cabinet ou d'un sous-cabinet du chef de l'Etat ! (*Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.*)

C'est vrai que, dans cette mise en coupe réglée de l'information, M. le Président de la République a de la chance, une chance rare : ses exécutants sont fidèles : on peut penser qu'ils le seront autant que lui-même sera le pouvoir.

Toujours est-il, et c'est assez désagréable à constater, que les choses se passent ainsi et que l'information française par les moyens audio-visuels est totalement contrôlée par l'exécutif.

J'ai dit : totalement. Le terme est assurément excessif. Il reste des journalistes qui gardent assez de conscience professionnelle pour glisser ici ou là ce qui correspond à l'idée qu'ils se font de l'événement et non pas à ce qui leur est dicté. Ceux-là risquent souvent leur situation, nous le savons bien. C'est pourquoi je salue leur courage, qualité qui n'est pas la plus répandue.

Nous déposons une motion de censure parce que nous refusons ce que l'on appelle d'un mot un peu barbare la privatisation ou, en termes plus clairs, le retour au secteur privé de certains éléments du secteur public.

Même les P. T. T., devenues les postes et télécommunications, objet de la première nationalisation de France — parler d'étatisation serait plus conforme à l'idée que devait se faire le roi Louis XI du devenir de la société industrielle — même les postes et télécommunications, dis-je, tombent par lambeaux sous la coupe des sociétés privées.

Pour la SNCF, la suppression des lignes dites secondaires procède de cette philosophie qui, au nom du libéralisme économique, tend à nier le service public exécuté par cette société nationale et qu'elle est seule à pouvoir remplir. Vingt-cinq ou trente départements français seraient-ils réduits par cette mesure à l'état de terres désertiques ? C'est refuser à des hommes la capacité de nourrir de leur travail, ou tout simplement de la richesse qu'ils apportent, les régions les plus défavorisées.

Les décisions que vous prenez dans ce domaine signifient la fin de la décentralisation, la fin d'un plan sérieux d'aménagement du territoire, la fin de l'égalité des chances. Ces décisions-là justifieraient à elles seules le dépôt d'une motion de censure. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes.*)

Je pourrais en dire autant de la SFP, sujet que nous commençons à connaître par cœur. A quoi bon démanteler ce service de production, alors qu'à l'évidence, dans une autre conception de l'organisation de l'audio-visuel, le nombre de travailleurs — employés, créateurs, concepteurs — est certainement inférieur aux besoins d'une radio et surtout d'une télévision qui se trouvera, d'ici à 1985, en concurrence avec plus de cent télévisions étrangères, américaines, anglaises, hollandaises, belges, allemandes, que sais-je encore, par le canal des satellites de télécommunications.

Encore une fois, c'est à rebours de la réalité que se détermine votre politique !

Faut-il, à propos du CNRS, évoquer la façon habile dont on a jumelé un peu partout des sociétés privées à des lambeaux de service public ? Là également, on peut s'interroger sur les méfaits de ce libéralisme économique qui, avec un siècle de retard, tente de revenir sur les conquêtes des travailleurs et les acquis de la démocratie.

Faut-il parler de l'école publique ? A elle seule, elle aussi aurait justifié le dépôt d'une motion de censure. Les fermetures de classes, les suppressions de postes d'instituteur, le démantèlement des écoles normales, donnent toute leur force aux revendications formulées par le syndicat national des instituteurs et par la FEN.

Evidemment, il ne s'agit pas d'accepter a priori les revendications des organismes syndicaux ou professionnels. Ce n'est pas notre genre à nous, socialistes. Mais, dès lors qu'il s'agit de protéger le service public de l'école, de préserver les chances de nos villages, de nos communes, de nos quartiers lointains ou de nos banlieues surchargées, dès lors qu'il s'agit de veiller à la formation des maîtres, nous pensons, quant à nous, que vous mettez sciemment en péril cette école publique pour permettre le développement d'une école parallèle. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes.*)

Le sujet, je le répète, se suffirait à lui-même. Mais j'ajoute qu'une motion de censure suppose condamnation de la politique générale et pas simplement contestation sur un point particulier si important soit-il.

Voilà pourquoi, monsieur le Premier ministre, vous me pardonnez si je procède à cette énumération. Il ne serait pas digne d'un groupe parlementaire de vous saisir d'une motion de censure s'il ne s'agissait de substituer une politique à une autre. C'est sans doute la raison pour laquelle l'un des partis de la majorité se trouve aujourd'hui dans la difficulté extrême d'avoir à la fois à condamner votre politique et à ne point aller plus loin, tant il serait embarrassé pour lui en substituer une autre. Il a fait, et fait encore la même ! (*Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Cette motion, le groupe socialiste la dépose aussi pour obtenir condamnation de la politique agricole du Gouvernement.

Cette politique ? Pas de prix garantis à la production, pas d'office imité de l'office du blé pour stopper la spéculation et organiser le marché, et les importations de viande, et le prix du foncier qui interdit aux jeunes de s'installer tant ils doivent s'endetter. Et l'organisation des secteurs relais pour le financement de l'achat de la terre ? Et la baisse constante du revenu agricole ? Et les problèmes posés à nos départements du Midi par la concurrence déloyale des vins italiens ? Et les menaces qui pèsent partout sur cette agriculture dès lors que disparaissent les exploitations familiales au bénéfice d'une concentration qui conduira la France, si l'on écoute le Président de la République, à ne plus avoir bientôt que 250 000 exploitations, aux mains, bien entendu, des industriels de l'agriculture, des banques et des sociétés financières venues d'ailleurs, de France ou de l'étranger ? (*Applaudissements sur les bancs des socialistes.*)

Et la réforme des collectivités locales ? Et leur endettement ? Et les tutelles qui pèsent sur elles ?

Que de motifs, monsieur le Premier ministre, pour déposer une motion de censure !

Avant de conclure, je traiterai en quelques mots des montants compensatoires.

C'est en août 1969, à la demande des autorités françaises, et conformément au vœu des organisations professionnelles, que ce système a été établi, afin d'éviter une hausse excessive de nos prix agricoles au lendemain d'une dévaluation. Aujourd'hui, les mêmes organisations et l'ensemble du Parlement — les socialistes ont été les premiers à s'en saisir — souhaitent qu'il y soit mis fin. C'est donc encore à la demande de la France que les montants compensatoires seront démantelés.

Quelle est donc la logique de ces deux attitudes ? Elle tient essentiellement à l'instabilité de notre monnaie. En vérité, alors que l'excédent du commerce extérieur et la stabilité du franc sont les deux arguments essentiels que citent constamment les responsables du Gouvernement pour démontrer la réussite de leur politique, l'affaire des montants compensatoires prouve que la France reste malheureusement, avec la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Irlande dans le groupe des pays qui n'ont pas encore su maîtriser leur économie, face aux pays du serpent communautaire, l'Allemagne, la Hollande, la Belgique et le Luxembourg — sauf le Danemark, qui appartient au système du serpent, mais s'est refusé quant à lui à user des montants compensatoires — et qui, eux, disposent de monnaies fortes.

On a donc inventé un système monétaire européen. Je tiens à préciser que le parti socialiste n'est pas le moins du monde hostile à l'existence d'un accord européen tendant à assurer la stabilisation des changes. C'est un objectif louable. On ne peut d'ailleurs imaginer la construction de l'Europe sans une politique monétaire.

Mais, monsieur le Premier ministre — et c'est un des points fondamentaux de notre argumentation sur lequel nous souhaiterions obtenir réponse — alors que le franc, selon la référence, a glissé par rapport au mark de 35 p. 100 en huit ans, de 50 p. 100 en douze ans, comment imaginer, si l'on ne change pas de politique, les mêmes causes produisant les mêmes effets, que la parité sera maintenue et que la France ne sera pas contrainte de sortir une fois de plus de ce serpent amélioré ? Comment imaginer que vous pourrez obtenir un autre résultat que celui que nous connaissons si vous maintenez votre politique — et vous la maintiendrez — en dehors de toute réforme de structure ? Comment imaginer que tout le poids de votre politique ne retombera pas, une fois encore, sur les travailleurs ?

La mise en place — au demeurant incomplète — du système monétaire européen résulte d'une série d'inconséquences qui nous font dire qu'une motion de censure est, sur ce point comme sur les autres, nécessaire. Votre politique ne nous permettra pas de rester dans ce système sans dommage pour les producteurs et les travailleurs.

C'est l'échec du plan Giscard-Barre. Ce sont les chômeurs d'aujourd'hui, plus de 20 p. 100 en un an : la plus forte augmentation dans l'Europe des Neuf. C'est la production industrielle stagnante. L'indice de décembre 1974 était de 131. L'indice de janvier 1979 est de 132. Après quatre années, un seul point de plus !

Et la dépréciation de l'épargne ? Et le déficit budgétaire qui atteint, même si l'on peut en comprendre les raisons initiales, des chiffres difficilement acceptables dès lors qu'il ne s'accompagne pas de mesures de relance ? Et la croissance inférieure à 3 p. 100, alors qu'il n'est pas possible d'imaginer que l'accroissement du chômage cessera à moins de 5 p. 100 ?

La hausse des prix est approximativement chez nous de 10 p. 100 par an. En Allemagne, l'année dernière, elle était de 2,4 p. 100. La Grande-Bretagne a réduit d'un tiers son inflation. L'Italie passe au-dessous de notre niveau. Nous sommes le pays d'Europe occidentale qui a le moins bien abordé et le moins bien résolu l'ensemble des problèmes économiques qui lui étaient posés.

Les causes de l'échec ?

Une fausse analyse de l'inflation d'abord. Vous n'avez pas aperçu que l'origine principale de la hausse des prix et de l'inflation tenait à l'inégalité des conditions, à l'inégalité profonde des situations économiques et sociales, entre individus, entre classes sociales, entre régions, à la prime donnée à la spéculation, à l'état des circuits de distribution, en dépit des comités et des groupes de travail que vous avez créés.

Une fausse analyse du chômage, ensuite. Les salariés sont frappés. Mais, monsieur le Premier ministre, notre conviction, à nous, est que les salaires ne doivent pas être considérés seulement comme un coût, cause essentielle selon vous de l'inflation, mais surtout comme un élément de la demande. Si vous voulez relancer le moteur de la production, comment ferez-vous, sans une relance sélective de la consommation intérieure — le mot « sélectif » s'appliquant d'abord aux catégories de

Français qui sont les moins favorisés, qui perçoivent les revenus et les salaires les plus faibles ? (*Applaudissements sur les bancs des socialistes.*)

Voilà pourquoi les socialistes ont émis des propositions qui seront exposées au cours de ces deux journées de discussion.

Je les rappelle en peu de mots : relancer l'économie de façon sélective, arrêter le désastre de l'emploi, agir sur le temps de vie en réduisant la durée de travail hebdomadaire et en abaissant l'âge de la retraite, décider — vous en débattrez pour l'instant, monsieur le ministre du travail — la cinquième équipe de travail posté, reconsidérer la notion de travail pénible, créer des emplois d'utilité sociale et collective.

Voyez-vous, monsieur le Premier ministre, vous le savez par expérience, et nous le savons par vocation, nous que passionne le service de l'Etat en même temps que le service de la nation, on doit gouverner loin et juste.

Comment sortir d'une société dominée par les entreprises multinationales, pour la plupart d'origine étrangère ? Comment empêcher une division internationale du travail organisée à notre détriment ? Comment créer les contre-feux, les contre-poids du pouvoir central, comment mettre en place la planification démocratique, comment engager une ambitieuse politique de la recherche, une audacieuse réforme fiscale, une politique industrielle d'envergure ?

Et quel nouveau modèle de développement, quelle décentralisation, voilà les questions que les socialistes posent, se posent, auxquelles ils apportent réponse, à leur manière, mais avec une conviction profonde. Nous voulons que se développe la formation continue du plus jeune âge, c'est-à-dire de l'école maternelle, au plus grand, que se bâtisse une société qui vaille civilisation autour du temps de vivre. Le temps de vivre ne peut se définir dans la philosophie socialiste comme le résidu du temps de travail.

Non la société des hommes ne peut se ramener aux tyrannies du productivisme, à la mécanique infernale du processus capitaliste.

Voilà pourquoi nous censurerons également, monsieur le Premier ministre, l'absence de toute réforme de structures, dans votre politique.

Je ne m'arrêterai pas aujourd'hui sur les problèmes posés à l'Europe dont a traité le précédent orateur : nous le ferons plus tard ; nous le ferons bientôt. J'indique simplement, pour être clair dès maintenant, que nous, socialistes, nous ne voulons pas d'une France isolée, qui n'est qu'une façon de dire ce qu'un autre exprimait naguère lorsqu'il parlait de la France seule.

Le parti socialiste entend que la France soit capable d'affronter la compétition internationale aussi bien au sein du Marché commun que sur toute la surface de la terre. Nous en sommes capables — nous ne sommes pas un peuple frileux — avec nos 53 000 000 d'habitants, et bientôt davantage, si le Gouvernement prend les mesures nécessaires. (*Rires sur les bancs de l'Union pour la démocratie française.*)

Mais oui, mesdames, messieurs, ce sont les pouvoirs publics qui, pour une large part, sont responsables de la baisse de la natalité. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes.*) S'ils comprenaient mieux leur rôle, soyez assurés que les générations nouvelles aborderaient autrement le temps qui vient, cette fin de siècle, si peu exaltante pour qui veut fonder une famille, élever des enfants. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes.*)

Nous voulons faire l'Europe, mais la faire avec une France en expansion, une France ambitieuse, une France qui sache défendre ses intérêts sans faiblesse. C'est pourquoi nous avons critiqué la légèreté avec laquelle le chef de l'Etat s'est engagé dans la négociation pour l'élargissement du Marché commun. Si nous sommes, nous socialistes, d'accord pour engager cette négociation et si nous souhaitons que les pays demandeurs puissent rejoindre l'Europe dont ils font naturellement partie, nous disons aussi que le « oui » des uns précipité, systématique, sans préalable pour défendre nos productions, peut exposer de façon dommageable les intérêts légitimes des producteurs et des travailleurs français, de même que le « non » des autres, a priori et sans examen, nie les chances de la France au niveau du monde.

Sacrifier l'avenir et subir le présent ! Si j'avais à résumer d'une expression l'idée que nous nous faisons de votre politique, ce serait celle-là.

Vous n'offrez aux Françaises et aux Français ni les moyens de la sécurité, ni les ressources de l'espoir. J'ai dit « démographie ». J'ai dit « recherche ». J'aurais pu aussi parler de la nécessité de l'énergie et des moyens de la renouveler, de la diversifier.

J'ai dit « emploi ». Le commissariat général au Plan prévoit, vous le savez, une augmentation du nombre des chômeurs de 100 000 par an, ce qui nous conduit, d'après ses propres chiffres, à 1 774 000 pour 1983.

Que penser d'un pays où on dit au garçon ou à la jeune fille de dix-huit ans qui cherche un emploi : « Non, ce n'est pas possible, tu es trop jeune », et à l'adulte de quarante qui fait de même : « Non, vous êtes trop vieux ? » (*Applaudissements sur les bancs des socialistes.*) Qui peut, dans un pays comme celui-ci, s'étonner de la colère et, un jour, du désordre si continue cette tragique pratique des choses ?

Quant à notre politique extérieure, on n'en voit que l'éternel atermoiement : les conférences Nord-Sud qui avortent, qu'on reprend sans les avoir préparées. La politique d'armement et de désarmement : on va à New York pour en parler ; on a raison. On retourne dans les lieux où l'on débat du désarmement, on a raison. Mais que propose le chef de l'Etat ? Propose-t-il l'arrêt de la course à la prolifération nucléaire, cause certaine d'une guerre mondiale avant la fin du siècle ? Propose-t-il autre chose que des vétilles ? On taxera les acheteurs d'armes mais on ne taxera pas les vendeurs ! Difficile à dire, semble-t-il, lorsqu'on s'exprime au nom du troisième pays au monde à vendre des armes à qui en veut. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

On retourne insidieusement dans les arcanes de l'OTAN. Mais on crie en même temps à la nécessité d'une défense autonome. On prononce à Yaoundé un discours qui doit révolutionner le monde. Il est oublié le lendemain matin.

Grands voyages, grands discours et maigres résultats ! En vérité, recul de la France dans le monde. Ce serait la raison suffisante d'une motion de censure. A la fin de ce débat, des orateurs de notre groupe compléteront et exposeront et diront à leur tour pourquoi nous la voterons. (*Vifs applaudissements sur les bancs des socialistes.*)

M. le président. La parole est à M. Chinaud.

M. Roger Chinaud. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, voici donc une session extraordinaire qui vient rompre avec la monotonie de la V^e République à ce sujet. (*Mouvements divers sur les bancs des socialistes et du rassemblement pour la République.*)

Il ne m'appartient pas de faire l'interprétation constitutionnelle de la convocation du Parlement, je laisse à M. Mitterrand, qui n'a pas voté les institutions, de vouloir maintenant les enseigner.

M. Alain Bonnet. Modeste !

M. Roger Chinaud. Non, réaliste. Sur le plan politique, je m'interroge, avec les membres de mon groupe, sur l'opportunité de cette session extraordinaire pour la majorité et donc pour notre pays, qui lui a confié il y a un an, et pour cinq ans, la responsabilité de gouverner la France.

En effet, que restera-t-il de cette session sinon la mise en valeur de deux motions de censure dont je reparlerai dans un instant ?

On veut, paraît-il, nous faire débattre sur l'emploi et nous faire réfléchir sur la liberté de l'information, comme si en France — et je m'en réjouis sur le plan des principes — on ne pouvait tout dire, tout écrire et même n'importe quoi ! (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française.*) Est-il un pays au monde où l'information soit plus libre ?

Pourquoi accuser dans un exposé des motifs pêle-mêle le Gouvernement, les médias, la presse écrite, parlée ou télévisée d'émettre des propos tendancieux ou inexacts ? Cela n'est pas très convenable. Ne serait-il pas plus utile d'inciter les parlementaires de la majorité à s'interroger non pas sur leur capacité mais sur leur volonté d'expliquer, d'informer, de corriger les mauvaises interprétations ? Cela ne vaudrait-il pas mieux que de voir les plus talentueux d'entre eux débiter dans l'art du contre-pied ou du contretemps ?

J'espère que derrière cette commission d'enquête sur l'information ne se profilera pas, à cause de je ne sais quel esprit malin, le rêve d'une commission de censure.

La liberté de l'information ne peut être mise en cause par ceux qui souhaitent vraiment le maintien de la flamme démocratique dans notre pays et, par là même, en Europe. Pour notre part, nous pensons que l'idée d'une commission de censure a trouvé refuge à L'Humanité, M. Marchais en sait quelque chose !

Je regrette que la rédaction trop hâtive — nous savons pourquoi — de la proposition de résolution ait conduit nombre d'entre nous à cette interprétation.

Passons maintenant au chapitre de l'emploi.

Nous sommes entre parlementaires, ayant vocation à la réflexion et à la décision. Allons ! Est-ce qu'une commission d'enquête rassurera ceux qui s'inquiètent, ceux qui doutent et ceux qui souffrent ?

M. Claude Labbé et moi-même, nous vous avons demandé, monsieur le Premier ministre, d'accepter un débat sur l'emploi et vous aviez accédé à notre demande. Nous souhaitons, pour notre part, que la création d'une commission d'enquête prélude à un vrai débat, dont je vous demande de nouveau aujourd'hui d'accepter le principe. Ce débat serait suivi d'un vote sur des mesures claires et précises qui viendraient s'ajouter à celles qui ont déjà été prises.

Telle sera notre attitude tout au long de la session extraordinaire. C'est pour préparer ce débat que nous participerons à la commission d'enquête si l'Assemblée décide de la créer. Mais, aujourd'hui, nous n'apporterons pas notre pierre à ce que j'appellerai un débat de circonstance. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française.*)

Nous sommes partisans, comme la plupart, pour ne pas dire la totalité, des membres de cette assemblée, d'un renforcement des pouvoirs du Parlement et nous souhaiterions que sur ce point l'esprit des institutions de la V^e République soit mieux satisfait.

Dans cet esprit, je considère que les commissions d'enquête et de contrôle sont une bonne méthode de travail pour notre assemblée dans la mesure même où elles permettent de se concentrer sur des points précis. C'est pourquoi, je le répète, nous aborderons leur création dans un esprit positif. Mais qu'on ne nous fasse pas croire, qu'on ne fasse pas croire à l'opinion que la création d'une commission d'enquête sur l'emploi réglerait les problèmes du jour.

Les écoliers de France qui savent encore quelques citations...

M. Alain Bonnet. De moins en moins !

M. Roger Chinaud. C'est très dommage, et c'est sans doute la faute de vos amis enseignants !

M. Louis Mexandeau. Oh !

M. Gilbert Séné. Ce sont des attaques gratuites !

M. Roger Chinaud. ...pourraient ici se rappeler le mot de Voltaire : « De tous ces conseils, le mal le plus commun est de voir tous nos maux sans en soulager un. »

J'en viens maintenant aux motions de censure.

Au moment où notre pays connaît des difficultés qui résultent, pour l'essentiel, des graves perturbations de l'économie mondiale liées à la détérioration des relations internationales et monétaires, à la crise de l'énergie et des matières premières, au moment où nos compatriotes sont confrontés au terrible problème de l'emploi, voici qu'on nous propose, dans le cadre d'une session extraordinaire, de censurer le Gouvernement.

Qu'il me soit d'abord permis de vous faire part de l'inquiétude et de la tristesse que j'éprouve, comme tous mes collègues du groupe de l'union pour la démocratie française, devant un tel débat. Oui, inquiétude et tristesse, car ce débat nous semble bien éloigné des réalités de la vie de nos compatriotes et cela est grave. Je suis d'ailleurs persuadé que notre sentiment est partagé par un grand nombre d'entre vous, mes chers collègues, et c'est la raison pour laquelle je ne chercherai pas à m'en défaire tout au long des explications que je me propose d'apporter dans ce débat sur l'attitude présente et future du groupe de l'union pour la démocratie française ou lors des votes que ce groupe émettra vendredi.

Ma première observation, bien que d'ordre général, a trait à la nature de notre débat. La majorité n'a pas attendu un débat sur des motions de censure pour se préoccuper de la situation de l'emploi. En effet, depuis les dernières élections législatives, nous avons voté un certain nombre de textes pour remédier à cette situation. De plus, après la clôture de la dernière session, pourtant marquée par un rythme de travail intensif dont nous nous sommes parfois plaints à juste titre, nous avons tenu une première session extraordinaire au cours de laquelle le Parlement a voté un texte dont l'objet était de permettre aux partenaires sociaux d'ouvrir des négociations sur une refonte des mécanismes d'indemnisation du chômage. J'observe d'ailleurs, monsieur le Premier ministre, que ces négociations semblent sur le point d'aboutir, et je pense que nous devons vous en féliciter, car elles permettront d'assurer une meilleure couverture sociale pour nos compatriotes privés d'emploi. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française.*)

Mais je tiens aussi à rappeler qu'au cours de réunions de travail que vous avez tenues, monsieur le Premier ministre, avec les présidents des deux groupes de la majorité, les 16 et 22 février derniers, nous vous avons demandé l'organisation d'un débat sur l'emploi, demande que vous aviez acceptée. Je ne puis donc que m'étonner du changement qui semble être intervenu depuis ces réunions, et c'est la raison pour laquelle le groupe de l'union pour la démocratie française ne s'est pas associé à la demande de convocation du Parlement. Il s'y est d'autant moins associé qu'une telle attitude comporte un risque de discrédit qui, à terme, pourrait rejaillir sur les élus, la démocratie et les institutions. *(Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française.)*

Risque de discrédit, parce que — je reprends les propos de l'un des collègues de la majorité — ce n'est pas en usant des armes du « tumulte et de la ériaillerie » que l'on résout une crise économique, à moins qu'on ne cherche à tirer argument d'une situation pour faire aboutir des calculs ou des intrigues de personnes. Comme le soulignait notre excellent collègue M. Lacombe, ceux qui songeraient à agir ainsi se tromperaient de République, et je suis persuadé que la majorité du Parlement, pour commencer, saurait un jour ou l'autre, et de multiples façons, le rappeler utilement.

Risque de discrédit aussi, parce que les Français qui, depuis deux ans, acceptent avec courage l'effort et les privations qu'impose le redressement économique et financier comprendraient mal l'attitude d'élus qui se prétendent responsables et qui, sous la moindre pression, seraient prêts à changer d'avis. En effet, quel crédit nos compatriotes pourraient-ils accorder à ceux qui, après avoir voté au Parlement, dans le cadre de procédures tout à fait normales et en toute connaissance de cause, un plan de restructuration de la sidérurgie qui, pour difficile à appliquer qu'il soit, est cependant nécessaire si nous voulons préserver l'avenir de l'industrie sidérurgique française, seraient prêts à se déjuger quelques semaines plus tard ? *(Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française.)*

Certes, sur le plan humain, la crise de l'emploi entraîne des conséquences douloureuses, souvent intolérables. Mais est-ce une raison suffisante pour céder de façon inconsidérée à la pression d'arguments dont je cherche à comprendre le sens ?

Il n'y a pas lieu, en revanche, de s'étonner de l'attitude de l'opposition. Je devrais d'ailleurs parler « des oppositions » car, nous l'avons tous constaté, le temps n'est plus des coalitions homogènes. Le vote de l'une ou l'autre des motions de censure déposées signifierait, si l'on s'en tient à l'esprit et à la lettre des institutions, qu'une autre équipe, animée par ses signataires, c'est-à-dire, dans le cas d'espèce, une majorité de circonstance, serait susceptible d'apporter des solutions efficaces aux difficiles problèmes auxquels nous sommes confrontés. Or, il y a moins d'un an, une large majorité des Français a montré qu'elle ne croyait pas cela possible et, aujourd'hui, je ne crains pas d'affirmer, quoi qu'en pense M. Marchais, que personne ne croit qu'une telle solution puisse exister. Au demeurant, le dépôt de deux motions de censure ne témoigne-t-il pas de la méfiance et de l'hostilité profonde qui existent entre les partis de l'opposition ?

Alors, mes chers collègues, que valent les suggestions des censeurs ? Nous ne connaissons que trop le cortège de leurs solutions-miracles. Nos compatriotes n'ont pas été dupes de leurs arguments et ils savent bien qu'on ne conduit pas la politique d'un pays avec des faux-semblants. Ils n'ignorent pas que l'on ne peut résoudre le problème du chômage en créant artificiellement des emplois qui alourdiraient considérablement les charges financières des entreprises et de l'Etat sans améliorer en rien notre productivité.

Ils savent également qu'une relance massive de l'économie par un recours à un endettement excessif et à un déficit accru des finances publiques, loin de favoriser l'investissement et de créer des emplois, compromettrait l'équilibre de nos échanges et la stabilité de notre monnaie et aurait pour effet de ruiner l'acquis de trois années d'efforts en menaçant dangereusement notre avenir.

Certes, monsieur le Premier ministre, s'élèvent ici et là les voix des éternels contempteurs, ceux qui, voici quelques mois, trouvaient que votre plan de redressement économique et financier était par trop incertain et qu'il témoignait d'une singulière mollesse. Ceux-là refusaient de voir que certaines faiblesses de notre économie n'autoriseraient pas les mesures radicales qu'ils préconisaient, et ils réclamaient alors à cor et à cri des réformes de structure, vous accusant de privilégier les actions conjoncturelles.

Ce sont souvent les mêmes qui, quelques mois plus tard, ont dénoncé la timidité, l'absence de vigueur et de sévérité des mesures que vous préconisiez afin de mettre en œuvre une politique de désinflation. On aurait pu, au demeurant, penser que le récent exemple du gouvernement travailliste, notamment les difficultés auxquelles il s'est trouvé confronté en Grande-Bretagne après avoir imposé un effort trop rapide dans la lutte contre l'inflation, aurait incité vos critiques à un peu plus de nuance sinon de prudence dans leur jugement. Mais ce sont encore les mêmes qui vous accusent d'appliquer, comme les médecins de Molière, des remèdes tellement efficaces contre le mal que, à les en croire, le patient serait assuré de mourir rapidement.

M. Louis Mexandeau. Il est bien malade !

M. Roger Chinaud. Les membres de l'union pour la démocratie française — et, je crois pouvoir l'affirmer, de la majorité tout entière — ne sont pas au nombre de ceux-là. En ce qui nous concerne, nous n'avons pas de fins partisans et nous connaissons le prix de l'effort. Nous savons également, monsieur le Premier ministre, qu'il n'existe de remède sérieux au chômage que dans un effort persévérant de développement, de renforcement et de création d'entreprises.

Nous avons pris acte avec satisfaction des mesures sociales qui ont été adoptées afin que les difficultés de la sidérurgie n'entraînent pas de drames humains.

Devant ces difficultés — c'est en tout cas notre volonté politique — il importe que la majorité reste unie, d'une part, parce que les Français l'ont souhaité et nous ont fait confiance pour cela, d'autre part, parce que c'est seulement à cette condition que l'effort pourra être poursuivi.

Bien sûr, monsieur le Premier ministre, nous ne voterons pas la motion de censure, car les Français ne comprendraient pas notre attitude et sanctionneraient, j'en suis certain, ceux qui seraient tentés d'ajouter une crise politique sans objet à leurs difficultés et à leurs incertitudes.

Alors, mes chers collègues, pourquoi avoir pensé à cette session extraordinaire sinon pour voir faire par d'autres ce que l'on n'a ni envie ni vocation de faire soi-même.

Pour nous, monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, la politique a pour objet l'amélioration des conditions de vie de la collectivité nationale, et cela quelles que soient les difficultés pour y parvenir. Pour nous, la priorité de l'action politique, ce n'est ni de démolir — ce qui est la vocation que s'est donnée l'opposition — ni de satisfaire, quels que soient les motifs, un goût effréné de ce qu'on appelle des « coups ».

C'est avec opiniâtreté qu'il convient de conduire une action politique pour notre patrie afin de lui redonner un peu plus d'espérance.

Certes, monsieur le Premier ministre, votre espérance nous paraît parfois quelque peu secrète...

M. Alain Bonnet. C'est vrai !

M. Roger Chinaud. ... mais cela ne l'empêche pas d'être forte. Nous le savons, parce que nous vous connaissons. Alors, si vous le voulez bien, dissipez un peu de ce secret. Faites en sorte que nous puissions partager davantage cette espérance. Ainsi, les partisans effrénés de la censure et ceux qui éprouvent la tentation permanente du « coup » se retrouveront sûrement, surtout dans ce pays de bon sens qui est le nôtre, Gros-Jean comme avant, ce que, au demeurant, nous ne leur souhaitons pas. *(Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française.)*

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Raymond Barre, Premier ministre. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, je ne commenterai pas les circonstances qui me conduisent aujourd'hui à répondre à deux motions de censure déposées par les deux partis de l'opposition, car il est inutile d'insister sur ce point. Je ne profiterai pas davantage de cette occasion pour rappeler qu'il y a quelques semaines j'avais accepté, à la demande des présidents des deux groupes de la majorité, de répondre complètement et clairement, lors de la prochaine session ordinaire, sur les problèmes de l'emploi.

Mais puisque l'Assemblée siège aujourd'hui en session extraordinaire, et puisque ses débats concernent la situation de l'emploi, le Gouvernement est prêt, comme à tout moment, à exposer sa politique en toute clarté.

Ce soir, je voudrais vous parler avec gravité. En effet, la situation du pays est difficile et une inquiétude très légitime existe parmi les Français, qui les conduit souvent à négliger les phénomènes positifs ou les éléments d'espoir qu'on peut discerner dans la situation présente.

Certes, les graves problèmes que connaissent quelques-unes de nos régions et les difficultés de l'emploi qui sont fortes non seulement dans quelques poches de chômage mais dans nombre de régions de France peuvent amener les Français à éprouver une grande incertitude quant à l'avenir et une grande inquiétude en ce qui concerne le présent.

M. Pierre Mauger. Ce n'est plus de l'inquiétude, c'est de la panique !

M. le Premier ministre. Mais la question est de savoir si nous entendons faire face aux réalités et y adapter notre action ou si nous voulons les fuir pour cultiver les illusions.

M. Emmanuel Hamel. Très bien !

M. le Premier ministre. J'ai écouté les orateurs de l'opposition et l'orateur de l'une des formations de la majorité qui se sont exprimés.

J'ai pris note de toutes les critiques que les orateurs de l'opposition ont portées contre la politique du Gouvernement.

J'ai remarqué également que deux motions de censure sont déposées. Les Français avaient douté, il y a un an, de la capacité des formations de l'opposition à gouverner ensemble. Aujourd'hui, ils disposent d'une preuve supplémentaire qu'ils ne s'étaient pas trompés puisque les formations de l'opposition n'ont même pas été capables de s'unir pour censurer le Gouvernement, ce qui, entre nous, était une occasion inespérée de démontrer leur volonté d'unité. *(Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française.)*

M. Marchais a tenu à cette tribune des propos qui sont bien dans le style, si je peux utiliser ce terme *(Sourires)*, que la France a pu observer et apprécier. Pour ma part, j'ai compris depuis longtemps ce que ce style, quelles que soient les attaques personnelles, devait être traité d'une seule et unique façon, à savoir par l'indifférence. *(Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française.)*

M. Mitterrand m'a dit sur un autre ton, dont je le remercie — une fois n'est pas coutume — *(Sourires)* qu'il fallait substituer une autre politique à la politique Giscard-Barre. Comme je crois qu'il n'est pas d'usage de mettre en cause le Président de la République dans une assemblée, je demande simplement à M. Mitterrand de considérer qu'en tant que Premier ministre j'assume toute la responsabilité de cette politique. *(Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française.)*

Mais M. Mitterrand, qui veut substituer une autre politique à celle que nous menons, est-il seulement en mesure de définir une politique au sein de son parti ? *(Rires sur les bancs de l'union pour la démocratie française et sur quelques bancs du rassemblement pour la République.)*

M. Louis Mexandeau. Ce n'est pas votre problème !

M. Alain Bonnet. Regardez un peu du côté du RPR !

M. le Premier ministre. Et puis, à supposer qu'il n'y eût qu'une politique du parti socialiste, quelle majorité serait en mesure de l'appliquer ? En effet, l'existence de deux motions de censure ne permet pas de discerner une politique. *(Rires et applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et sur quelques bancs du rassemblement pour la République.)*

M. Robert Aumont. Cela vole bas !

M. le Premier ministre. Mais je ne voudrais pas m'en tenir à ce genre de propos.

MM. Alain Bonnet et Maurice Brugnon. Cela vaut mieux !

M. Louis Mexandeau. La situation mérite mieux !

M. le Premier ministre. C'est vrai, mais je commence à prendre l'habitude des débats parlementaires *(Rires sur les bancs de l'union pour la démocratie française)*, et il est normal que l'on réponde aux critiques qui vous sont adressées. Au demeurant, je l'ai fait, je crois, sur un ton qui ne pouvait choquer personne. En tout cas, j'accepte volontiers de ne pas l'être par celui que d'autres peuvent employer en s'adressant à moi. *(Rires sur les mêmes bancs.)*

Comme je l'indiquais au début de mon propos, c'est avec gravité et très simplement que je vous parlerai ce soir de la situation de notre pays.

Dans les interventions que j'ai entendues, je n'ai pas, hélas ! noté de références directes à certains problèmes qui commandent notre existence quotidienne. Or un gouvernement a à résoudre ces problèmes, et cela en fonction non seulement du présent, mais aussi de l'avenir. C'est pourquoi je voudrais appeler l'attention de l'opposition qui a critiqué la politique du Gouvernement sur le fait suivant : depuis le début de cette année, alors que nous pensions que les difficultés pourraient être atténuées en 1979, la France s'est trouvée brusquement confrontée à une situation nouvelle provoquée par les événements internationaux.

M. Antoine Porcu. Changez de refrain !

M. le Premier ministre. En raison de la hausse du prix du pétrole... *(Exclamations sur les bancs des socialistes et des communistes)* ... notre pays devra cette année trouver environ dix milliards de francs de plus à l'exportation pour financer les importations absolument nécessaires au fonctionnement de son agriculture et de son industrie, c'est-à-dire pour sauvegarder l'emploi.

Lorsqu'on est éloigné des responsabilités, on peut discuter de l'avenir, élaborer de nombreux projets et édifier toutes sortes de programmes. Tous ces événements internationaux apparaissent alors secondaires, et l'on peut dire : « Changez votre rengaine ! » Mais lorsqu'on assume la responsabilité du Gouvernement de son pays, il s'agit de problèmes fondamentaux qu'il faut résoudre, car tout le reste en dépend.

Pour autant, je n'entends pas esquiver le problème du chômage, particulièrement grave dans certains secteurs de l'économie française.

Là encore, vous trouverez que l'argument selon lequel le chômage n'est pas un phénomène propre à la France, mais qu'il se pose au niveau international est peu valable. Mais il s'agit aussi d'un phénomène français qu'il m'appartient, hélas ! d'essayer de corriger ou d'atténuer ; aussi je vous indiquerai clairement les raisons pour lesquelles nous sommes confrontés aux difficultés actuelles.

La première raison réside dans le fait que, depuis bientôt cinq ans, la conjoncture internationale est médiocre. Cette situation résulte de la hausse du prix du pétrole qui a eu un effet déflationniste dans le monde. *(Protestations sur les bancs des communistes et des socialistes.)*

Ne niez pas les faits.

M. Alain Bonnet. Et l'Allemagne ?

M. le Premier ministre. Je vous rappelle que la République fédérale d'Allemagne comptait 1 171 400 demandeurs d'emploi en janvier 1979 alors que ce pays avait entrepris une politique d'adaptation dans de nombreux secteurs depuis 1970 et qu'il avait mené une politique vigoureuse et continue de lutte contre l'inflation dès 1973.

L'Italie compte 1 600 000 demandeurs d'emploi et la Grande-Bretagne, 1 455 000. Quant aux petits pays, le pourcentage du chômage y est considérable : 344 800 demandeurs d'emploi en Belgique, 229 000 aux Pays-Bas, 200 000 au Danemark.

M. Antoine Porcu. Pays membres de la Communauté européenne !

M. le Premier ministre. Quelle qu'ait pu être la politique conduite par ces pays, leur situation actuelle s'explique par la conjoncture internationale, qui reste faible et sur laquelle pèsera la nouvelle hausse du prix du pétrole en 1979.

Plusieurs députés sur les bancs des socialistes. Encore !

M. le Premier ministre. Cela peut plaire ou ne pas plaire, mais c'est un fait. *(Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française.)*

M. Guy Ducloné. Et quand le prix du pétrole baisse ?

M. le Premier ministre. La deuxième raison s'explique par le fait que la France a connu, au cours de nombreuses années, une situation inflationniste susceptible de servir de drogue et de créer une certaine euphorie, mais engendrant des situations artificielles impliquant, tôt ou tard, une correction. Or ce n'est pas du jour au lendemain que les effets résultant de cette situation seront corrigés.

Je rappelle à ceux qui soutiennent que le taux d'inflation reste encore élevé en France, que nous avons pu échapper à l'inflation à deux chiffres depuis 1976. Notre taux d'inflation a été de 9,7 p. 100 en 1978, mais encore faut-il tenir compte de la répercussion de la hausse indispensable du prix de l'essence qui a financé en partie le pacte national pour l'emploi des jeunes...

M. Raymond Forni. Combien ?

M. le Premier ministre. ... de l'ajustement indispensable des tarifs publics compte tenu de l'ampleur des concours budgétaires demandés à l'Etat par les entreprises nationales. Puis est intervenue une dévaluation de 10 p. 100 du franc vert qui s'est répercutée sur les prix intérieurs. Courant 1978, on annonçait une augmentation des prix de 11 ou 12 p. 100 ! En fait, nous avons échappé à l'inflation à deux chiffres. *(Exclamations sur les bancs des communistes et des socialistes.)*

La troisième raison s'explique par l'absence de compétitivité de nombreux secteurs de l'économie française, phénomène que nous avons cruellement ressenti dans certains cas. C'est précisément parce que nous pensons à l'avenir que la politique du Gouvernement est entièrement orientée vers la restauration de la compétitivité de l'économie. En effet, ne nous y trompons pas, la France ne peut ni vivre, ni maintenir son niveau de vie, ni sauvegarder son rythme d'activité si elle s'entoure de barrières protectionnistes.

Comment pourrait-on un seul instant penser que la France trouverait actuellement des marchés à l'extérieur en refusant l'accès à son propre marché aux produits étrangers ? *(Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française.)*

Etant donné la part que l'exportation représente dans le chiffre d'affaires de certaines industries françaises, notamment l'industrie automobile, croyez-vous que la France puisse se retirer du réseau des échanges internationaux et renoncer à la concurrence internationale ?

Nous sommes condamnés à subir, nous devons même triompher de la concurrence internationale en développant notre compétitivité. Telle est la politique du Gouvernement, dans le souci de servir l'emploi.

Certains croient, bien à tort, que la politique de l'emploi peut être dissociée du reste. Cette expérience a été faite à diverses reprises dans le passé. Or nous en avons vu les conséquences. En fait, la politique de l'emploi fait partie intégrante de la politique économique générale, laquelle doit comporter des mesures particulières orientées vers des objectifs précis dans le domaine de l'emploi. C'est ce que le Gouvernement a fait depuis 1976 d'une manière systématique et beaucoup plus ample que certains veulent bien le reconnaître.

M. Paul Laurent. Et avec quelle « réussite » ?

M. le Premier ministre. La politique qu'il conduit est une politique générale de redressement et d'adaptation de notre économie, qui reste dominée par trois principes.

Premier principe : la priorité doit être accordée à l'équilibre extérieur. Je n'ai jamais prétendu que les résultats que nous avons obtenus dans le domaine du commerce extérieur soient consolidés. Ils restent encore fragiles et c'est la raison pour laquelle le Gouvernement maintiendra systématiquement les efforts qu'il accomplit pour permettre à l'économie française d'être de plus en plus exportatrice grâce à son agriculture et à son industrie.

Cette priorité de l'équilibre extérieur est indispensable si, comme je l'indiquais tout à l'heure, nous voulons continuer à faire fonctionner notre économie.

La priorité de l'équilibre extérieur va de pair avec la priorité accordée à la tenue de notre monnaie car, l'expérience l'a montré au cours des deux dernières années, lorsque notre monnaie se tient correctement, nous économisons sur notre facture pétrolière.

La priorité à l'équilibre extérieur doit également nous conduire à développer une politique vigoureuse d'économie de l'énergie. Personne ne conteste, ni en Europe, ni dans le monde, que la politique d'économie de l'énergie menée en France depuis 1974 est exemplaire. Mais elle est insuffisante, aussi sera-t-elle intensifiée.

Deuxième principe : l'expansion de l'économie française doit être recherchée dans la mesure où elle est compatible avec l'équilibre extérieur.

En 1976, j'aurais eu la possibilité, comme certains me le conseillaient, de mener une politique déflationniste brutale qui eût entraîné une baisse plus rapide des prix — quoique j'en doute — mais aussi une diminution de l'activité économique, une aggravation de la situation de l'emploi et une détérioration encore plus grave que celle que nous avons connue.

Je n'ai pas voulu le faire et je n'introduirai pas une telle politique déflationniste pour deux raisons très claires : premièrement, on ne mène pas une politique déflationniste dans le cas d'une conjoncture internationale aussi morose ; deuxièmement, je ne crois pas qu'il soit possible de conduire en France une politique autoritaire des revenus. En revanche, je suis convaincu que la politique contractuelle peut donner des résultats satisfaisants en ce qui concerne la modération de l'évolution des revenus.

Voilà pourquoi cette politique sera poursuivie, dans le cadre de la concertation et du dialogue, avec les organisations syndicales. Nous veillerons à obtenir une modération durable de nos coûts de production qui est la condition non seulement de notre capacité de concurrence mais aussi de l'amélioration de l'emploi en France. *(Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française. — Interruptions sur les bancs des communistes.)*

M. Paul Laurent. Vous appelez cela une politique contractuelle !

M. le Premier ministre. Je rappelle que, depuis 1976, la production industrielle française n'a pas baissé et que l'investissement a été régulièrement soutenu. Je n'entrerai pas aujourd'hui dans les détails techniques. Les résultats chiffrés sont connus.

M. Mitterrand a indiqué que la production industrielle avait été légèrement supérieure en 1978 à celle de 1974. C'est exact, mais considérez, entre temps, la période au cours de laquelle la production industrielle a diminué de 15 p. 100.

Quant aux investissements, ils ont baissé de 7 à 8 p. 100 en volume en 1974-1975. Peut-être les investissements n'ont-ils pas crû aussi fortement que nous le souhaitions, mais ils n'ont pas enregistré une baisse en volume en 1976, 1977 et 1978.

La politique du Gouvernement consistera à soutenir l'activité économique et à favoriser l'obtention des taux de croissance les plus élevés possibles, compte tenu de la conjoncture internationale et de la nécessité de notre équilibre extérieur.

Nous suivons, avec la plus grande attention, la situation dans le secteur du bâtiment, qui connaît une amélioration depuis deux mois. Nous allons maintenir les mesures...

M. Louis Mexandeau. En bloquant les crédits !

M. le Premier ministre. ... permettant d'obtenir des progrès supplémentaires dans ce domaine. Nous suivons également avec soin l'évolution des investissements afin de pouvoir, le moment venu, intensifier la politique d'investissements productifs. Nous ne le ferons cependant pas massivement, car cela aurait pour conséquence de détruire les équilibres encore précaires que nous avons pu restaurer. Or ces équilibres sont indispensables à une amélioration globale de la situation de l'emploi en France.

Troisième principe : le maintien des trois disciplines que nous nous sommes imposées en 1976.

D'abord, la modération dans la progression des crédits et de la masse monétaires.

Ensuite, le maintien du déficit budgétaire dans des limites tolérables. A cet égard, il est étrange que ceux-là mêmes qui proposent des politiques massives de déficit budgétaire s'étonnent du déficit budgétaire français que toutes les organisations internationales reconnaissent comme le moins élevé de tous les pays occidentaux : 1,7 p. 100 du produit intérieur brut. *(Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française.)*

Je ne laisserai pas le déficit budgétaire de la France dépasser des limites qui ne seraient pas économiquement, monétairement et psychologiquement supportables.

Je ne m'inquiète nullement de constater qu'il a atteint 35 milliards en 1978, parce que, grâce à lui, nous avons pu soutenir l'activité économique *(Exclamations sur les bancs des communistes et des socialistes)* et accéder aux difficultés sociales qui frappent bon nombre de Français. *(Exclamations sur les mêmes bancs. — Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française.)*

M. Georges Marchais. Avec un déficit cumulé de 100 milliards pour 1 800 000 chômeurs !

M. le Premier ministre. Certains me disent que le déficit est provoqué par des dépenses sociales abusives... (Vives protestations sur les bancs des communistes et des socialistes.)

Eh oui, certains l'ont dit.

M. Antoine Porcu. Des noms !

M. le président. Écoutez M. le Premier ministre.

M. le Premier ministre. Cela ne me gêne nullement.

M. Pierre Zarka. Rien ne le gêne !

M. le Premier ministre. Certains aussi prétendent qu'il serait nécessaire de pratiquer une politique de déficit budgétaire, fondée sur des dépenses plus productives.

Je leur répondrai simplement : pourriez-vous supprimer les dépenses que nous consentons dans le domaine social pour les raisons que chacun connaît ? Seriez-vous capables de mener une politique d'investissements qui se substitue à cette politique sociale, au lieu de s'y ajouter ? Et pourtant, depuis 1976, les budgets comportent une augmentation des investissements publics, élément essentiel de la poursuite de l'investissement en France, afin de compenser la faiblesse des investissements privés. (Applaudissements sur quelques bancs de l'union pour la démocratie française.)

J'ai déjà évoqué tout à l'heure le troisième principe qui réside dans la modération dans l'évolution des revenus, grâce à une politique contractuelle (Exclamations sur les bancs des communistes et des socialistes), que nous réussissons à mener avec des organisations syndicales qui ont le sens de l'intérêt national (vives interruptions sur les bancs des communistes) et auxquelles je tiens à rendre hommage. (Exclamations sur les mêmes bancs. — Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française.)

M. Pierre Zarka. Ce sont toujours les mêmes qui paieront !

M. le Premier ministre. Après avoir évoqué le redressement de notre économie, je traiterai de son adaptation. Celle-ci consiste d'abord à remettre en état les secteurs qui sont profondément menacés. Que n'a-t-on dit sur la sidérurgie ? Il y a un an, elle était en faillite. Je n'ai pas à rechercher les causes de cette situation. (Exclamations sur les bancs des socialistes et des communistes.) Il me suffit de porter la responsabilité de remettre en ordre ce secteur. (Exclamations sur les mêmes bancs.)

M. Antoine Porcu. A coup de bulldozers !

M. Pierre Zarka. En le cassant !

M. le Premier ministre. Le Gouvernement a fait voter une loi qui met à la charge de la collectivité nationale les intérêts financiers considérables résultant de l'endettement de la sidérurgie : c'était indispensable pour remettre celle-ci en état de concurrence.

Il a également fait voter une loi créant le fonds spécial d'adaptation industrielle qui permet d'intervenir rapidement et efficacement dans les régions affectées par la crise de la sidérurgie et de la construction navale. Les groupes industriels ont été invités à remettre en ordre leurs structures. En effet, ce n'est pas en maintenant des installations vétustes que nous sauverons la sidérurgie française. Ce n'est pas en vivant sur l'illusion que nous avons cultivée pendant dix ans, d'une reprise du marché mondial de l'acier, que nous rendrons à la France une sidérurgie puissante. C'est, au contraire, en essayant de maintenir en Europe une sidérurgie française compétitive. C'est là notre objectif et il sera maintenu. (Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française.)

Les travailleurs de la sidérurgie doivent savoir que non seulement l'activité sidérurgique continuera à créer des emplois...

M. Gustave Ansart. Ce n'est pas vrai !

M. le Premier ministre. ... car il restera de la sidérurgie à Denain...

M. Gustave Ansart. Laquelle ?

M. le Premier ministre. ... il restera de la sidérurgie en Lorraine...

M. Gustave Ansart. Où ? Vous allez transformer une région en désert !

M. le Premier ministre. Il y aura des groupes qui seront en mesure d'affronter la concurrence internationale. C'est l'objet fondamental de notre politique d'adaptation de la sidérurgie. (Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française.)

M. Pierre Zarka. Allez le dire à Denain, à Longwy !

M. César Depietri. Et à Thionville !

M. le Premier ministre. Mais nous pensons que, dans le même temps, la diversification industrielle du Nord et de la Lorraine doit être menée de façon vigoureuse, et elle le sera.

M. Pierre Zarka. Des emplois de confection !

M. le Premier ministre. On dit parfois, et M. Mitterrand l'a fait : « Il faut augmenter la part du secteur public. Il faut nationaliser la sidérurgie sous une forme ou sous une autre ». Je poserais simplement cette question : une entreprise nationale est-elle dispensée d'être compétitive ?

Les problèmes qui se posent à l'industrie sidérurgique seraient les mêmes si cette industrie était nationalisée ; cela signifierait simplement que l'on veut faire prendre en charge par la collectivité nationale des installations dépourvues de compétitivité et une situation financière propre à aggraver encore les charges pesant sur les Français. (Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française.)

M. François Mitterrand. Me permettez-vous de vous interrompre, monsieur le Premier ministre ?

M. le Premier ministre. Je vous en prie.

M. le président. La parole est à M. Mitterrand, avec l'autorisation de M. le Premier ministre.

M. François Mitterrand. Bien entendu, monsieur le Premier ministre, une entreprise industrielle doit être compétitive. Personne n'a jamais pensé autrement. (Exclamations sur les bancs de l'union pour la démocratie française.) Votre passion contre les entreprises nationales vous fait ignorer l'évidence — je ne m'adresse pas à vous, monsieur le Premier ministre, mais à ceux qui protestent.

Bien entendu, je le répète, une entreprise industrielle nationale doit être compétitive. Le problème de la sidérurgie, nous l'interprétons de la façon suivante. Nous pensons qu'au cours de ces vingt dernières années les grandes sociétés privées n'ont pas géré correctement leurs entreprises. Nous pensons que les dirigeants de ces sociétés par une aberration étonnante — car ils sont d'abord attachés à leur propre profit — ont manqué cruellement d'imagination et de sens créateur et qu'ils ont accepté selon la stratégie du grand capital une division internationale du travail, nuisible aux intérêts français.

La puissance publique, notamment le Gouvernement, aurait pu corriger cette situation. Et cela de deux façons :

Dans une société comme celle que vous représentez et qui s'inspire de la thèse du libéralisme économique, le Gouvernement pouvait imposer aux entreprises privées qui l'ignorent le respect de l'intérêt général. Puisque vous aviez décidé, vous et vos prédecesseurs, de financer les entreprises privées en leur prêtant de l'argent public, en prenant à leur égard et cela depuis onze ans — je l'ai dit tout à l'heure — des engagements d'un montant de 8 200 millions de francs dont 7 900 millions ont été réalisés, vous étiez en mesure de les contraindre à se moderniser, à diversifier leurs produits, à construire l'appareil compétitif capable de supporter victorieusement la concurrence du Japon, de Formose ou de l'Espagne, selon des techniques connues depuis longtemps dans le monde et que nos industriels semblaient ignorer. Mais les capitaux privés ont pesé lourd sur les décisions de la puissance publique. On a ainsi compensé avec les deniers publics les défaillances du secteur privé sans soumettre celui-ci aux obligations correspondantes, sans lui imposer un plan de réformes qui eût enfin mis un terme au malthusianisme de dirigeants incapables d'assurer la survie de l'industrie dont ils vivaient. Voilà bien ceux qui ont bafoué les règles de la compétitivité industrielle.

Pour notre part, nous nous réclamons d'une autre théorie politique et économique, monsieur le Premier ministre. Nous pensons que la situation actuelle eût été évitée, si avaient été constituées, dans un tout autre environnement politique que celui d'aujourd'hui, une ou plusieurs sociétés nationales dans lesquelles la puissance publique eût détenu une part correspondant à l'apport de l'argent public, et donc une part majoritaire, ce qui l'aurait rendue maîtresse de la décision.

Si l'action de ces sociétés nationales s'était inscrite dans un plan industriel, lui-même inscrit dans ce que nous nommons la « planification démocratique », elle aurait, enfin délivrée de la pression du grand capital, exécuté un programme à court et moyen terme qui aurait permis de donner à la sidérurgie les moyens d'affronter le marché extérieur et de créer, en amont et en aval, les industries complémentaires. C'eût été cela, la compétitivité ! Nous pensons, nous, qu'un plan vaut mieux que le laisser-aller ou le dirigisme. *(Applaudissements sur les bancs des socialistes.)*

M. le Premier ministre. Monsieur Mitterrand, vous parlez du passé. Pour moi, j'envisage la situation présente. L'action du Gouvernement vise précisément à ne plus permettre la confusion des genres.

M. Robert Aumont. Ah ?

M. le Premier ministre. ... et à laisser ceux qui doivent prendre les décisions industrielles les prendre, étant donné que l'Etat assume lourdement la responsabilité de restaurer la compétitivité de la sidérurgie française et, par ailleurs, fait un effort considérable pour remédier rapidement aux conséquences sociales de la crise de l'industrie sidérurgique. Votre raisonnement, monsieur Mitterrand, est exactement celui que le Gouvernement fait à l'heure actuelle *(rires sur les bancs des socialistes)* lorsqu'il veut une distinction très nette entre ce qui relève de la responsabilité des chefs d'entreprise et ce qui relève de la responsabilité de l'Etat. Mais je ne m'étendrai pas sur le passé.

Je formulerais une deuxième remarque : ayant beaucoup de considération pour vos qualités intellectuelles, je vous demande de ne pas recourir à cet argument écoulé du libéralisme, qu'il vaut mieux laisser à ceux qui n'ont pas d'idées et qui croient en avoir en en parlant.

La politique du Gouvernement ne nie pas l'intervention de l'Etat — la preuve en est donnée — mais elle ne veut pas que l'Etat se substitue aux responsables...

M. Georges Hage. Des mots !

M. le Premier ministre. ... lorsque des décisions doivent être prises. Je voulais le préciser en passant. *(Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française.)*

J'évoquerai brièvement un autre secteur : celui de la construction navale. Si nous voulons maintenir une industrie compétitive, il est indispensable que nous procédions à des réductions de capacité. Nous pourrions y procéder sans difficultés sociales aussi graves que celles que nous avons connues dans la sidérurgie. Mais je tiens à dire, pour dissiper toute confusion en la matière, que la politique d'adaptation de notre industrie de construction navale sera poursuivie. *(Interruptions sur les bancs des communistes et des socialistes.)*

Enfin, à côté des secteurs en difficulté dont je viens de parler, il en est d'autres qui se développent en France grâce à la politique du Gouvernement. Sans entrer dans les détails, je rappellerai les résultats positifs que nous avons déjà obtenus dans l'aéronautique. Sur ce point, un débat doit avoir lieu à l'Assemblée : le Gouvernement aura alors l'occasion de s'expliquer.

Pour les applications de l'informatique au cours des cinq prochaines années, deux milliards et demi de francs sont prévus. Notre industrie de télécommunications, trop longtemps repliée sur un marché abrité et sur des technologies étroites, est en train non seulement de se développer, mais de conquérir des marchés étrangers ; la commande obtenue par Thomson-CSF en Union soviétique, la semaine dernière, pour la construction de centraux téléphoniques montre bien que cette industrie est devenue compétitive sur le plan international ; le secteur spatial nous ouvre de très grandes possibilités. Je ne parle pas du programme électro-nucléaire que nous poursuivons avec énergie. *(Rires sur les bancs des socialistes et des communistes. — Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française.)*

Ce n'est pas un jeu de mots !

Nous entendons également mener une action vigoureuse dans le domaine des industries agro-alimentaires qui doivent constituer des activités d'aval extrêmement importantes pour l'agriculture française et contribuer au développement de nos exportations.

Toute cette politique n'a qu'un but : faire en sorte que la France puisse disposer dans l'avenir d'emplois sains et durables.

Car à quoi servirait de donner un coup de fouet purement artificiel à l'économie si, au bout de six mois ou d'un an, les déséquilibres de prix, de commerce extérieur, de balance des

paiements et de monnaie nous contraignaient à prendre de nouvelles mesures restrictives qui se traduiraient par une nouvelle détérioration du chômage ?

Rappelons-nous 1956, 1958 ! Rappelons-nous les expériences plus récentes ! C'est par une action continue que nous réussirons à créer des emplois sains et durables.

Bien entendu, cela n'empêche pas le Gouvernement de mener une politique spécifique de l'emploi. Quarante-quatre milliards de francs sont actuellement consacrés : à l'indemnisation du chômage pour vingt-deux milliards ; à la formation professionnelle pour quatorze milliards ; aux mesures en faveur des jeunes pour six milliards ; à des aides à l'emploi pour plus de deux milliards. Voilà ce que fait le Gouvernement. Je suis prêt à accepter en toute sérénité la comparaison entre la politique menée en ce moment par le Gouvernement et d'autres qui ont été menées en France ou qui sont menées à l'étranger.

Mesdames, messieurs, je tiens à répondre sur l'un des points évoqués par les orateurs de l'opposition, selon lequel la politique du Gouvernement tendrait à l'abaissement et au renoncement de la France.

Plusieurs députés communistes. Eh oui !

M. le Premier ministre. On peut discuter de politique, d'objectif, de méthode. Mais, entre citoyens d'un même pays, on ne lance pas d'accusation de ce genre. *(Exclamations sur les bancs des socialistes et des communistes. — Applaudissements prolongés sur les bancs de l'union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs du rassemblement pour la République.)*

Car on ne saurait faire de procès d'intention à des femmes et à des hommes qui ont accepté de supporter les responsabilités du pouvoir dans des circonstances exceptionnellement difficiles...

M. Georges Hage. Que vous avez créées !

M. le Premier ministre. ... et qui n'ont d'autre souci que de défendre les intérêts de leurs pays. *(Interruptions sur les bancs des communistes.)*

M. Alain Bocquet. Les coffres-forts !

M. le Premier ministre. C'est une question de conscience et ce sont peut-être ceux qui n'ont pas le sentiment de pouvoir prendre des positions en conscience qui utilisent de tels arguments. *(Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française.)*

Comme je l'ai fait chaque fois que je me suis exprimé devant l'Assemblée nationale sur la politique générale du Gouvernement, je puis vous assurer que l'article premier de notre politique est d'assurer l'indépendance de notre pays, non pas seulement par des paroles, mais de telle façon que cette indépendance soit soutenue par une économie vigoureuse et appuyée par une société consciente de sa cohésion.

Voilà pourquoi notre politique économique, notre politique sociale, notre politique étrangère sont orientées vers un seul but : faire de la France une nation respectée dans le monde. *(Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs du rassemblement pour la République.)*

J'ajoute — je peux le faire en raison de l'expérience européenne que j'ai acquise dans le passé — que la seule façon pour la France de contribuer à la construction de l'Europe, c'est d'être, en Europe, une nation...

M. Pierre Zarka. Soumise !

M. le Premier ministre. Non, monsieur, la France n'a jamais été une nation soumise et elle ne le sera jamais. *(Vifs applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)*

La seule façon pour la France de contribuer à la construction de l'Europe, c'est d'être une nation solide, une nation efficace, une nation courageuse. Voilà comment elle y contribuera. Et voilà aussi comment elle répondra aux appels qui lui sont adressés dans le monde pour qu'elle joue un rôle de paix au service de la prospérité de tous. *(Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs du rassemblement pour la République.)*

Mesdames, messieurs, le Gouvernement a choisi une politique dépourvue d'ambiguïté.

Plusieurs députés communistes. Oh oui !

M. le Premier ministre. C'est d'ailleurs ce qu'on lui reproche.

Plusieurs députés communistes. Non !

M. le Premier ministre. Le Gouvernement refuse l'esquive, il refuse de sacrifier l'avenir au présent. Il dit aux Français que certains sacrifices doivent être acceptés s'ils veulent construire l'avenir, qui n'est pas simplement leur avenir personnel, mais celui de leurs enfants. (*Applaudissements sur quelques bancs de l'union pour la démocratie française.*)

La pente que nous avons à gravir est longue et difficile. La politique du Gouvernement est une politique difficile, parce que, dans le monde actuel, l'action doit être menée avec continuité et obstination.

Certes, il serait facile au Gouvernement de céder à toutes les revendications, de faire de la surenchère par rapport aux surenchères ; mais ce ne serait pas digne des responsabilités qu'il assume. Il poursuivra donc sa politique, selon les axes que j'ai eu l'honneur de rappeler devant vous, sans se détourner de sa ligne d'action, sûr que les Français comprendront que, même si la voie est difficile, c'est elle qui conduit au redressement, à la prospérité et à la grandeur de notre pays. (*Applaudissements*

prolonges sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République. — Exclamations sur les bancs des communistes.)

M. le président. La suite de la discussion générale commune est renvoyée à la prochaine séance.

— 8 —

ORDRE DU JOUR

M. le président. Ce soir, à vingt et une heures trente, deuxième séance publique :

Suite de la discussion générale commune et explications de vote sur les deux motions de censure.

La séance est levée.

(*La séance est levée à dix-neuf heures vingt.*)

Le Directeur du service du compte rendu sténographique
de l'Assemblée nationale,
LOUIS JEAN.